

POLICE

MAGAZINE

Pourquoi
les Juges ont condamné
Frogé



Lire, page 12, notre article expliquant dans quelles conditions fut rendu le jugement.
Ci-dessus : Frogé au banc des accusés, avec, derrière lui, son avocat,
JEAN-CHARLES LEGRAND. (M. P. P.)

A HUIS CLOS

- Causes Salées -

La servante scandaleuse.

Qui donc prétend que l'on s'ennuie en province ? C'est sans doute quelqu'un qui n'a pas eu la bonne fortune d'assister aux débats du procès F... jugé par le tribunal civil de Mayenne.

A peine mariée, M^{me} F... s'est vue outrageusement délaissée par son conjoint, qui, non seulement a déserté le devoir conjugal, mais encore a témoigné ouvertement à une jeune servante une sympathie excessive qui était des plus injurieuses pour l'épouse.

Cette muflerie prématurée semble inexplicable. Car, sans être d'une beauté à affoler les admirateurs de la Joconde, M^{me} F... a un visage agréable et un air aimable et très doux qui, d'emblée, lui conquièrent la sympathie.

Bien que son mari — grand, robuste, le regard volontaire, et parfois surnois, l'allure autoritaire, voire brutale — bien que son mari soit certainement d'une toute autre essence qu'elle, on ne comprend pas comment il a pu, si vite, se révéler si goujat.

Évidemment on le comprend, dès que l'on ajoute foi à ses odieuses accusations. Mais il est difficile de les prendre au sérieux, — et pour cause !

LE PRÉSIDENT. — Je ne vous cache pas que votre insistance à comparaître en personne et à faire comparaître la demanderesse n'a pas été de mon goût. Car elle ne me semble nullement dictée par le désir d'éclairer la justice, mais par celui de divertir, de façon fort répréhensible, vos concitoyens.

« Je tiens à vous prévenir que je ne tolérerai aucun écart de langage dans cette enceinte ! J'ajoute que je ne tolérerai pas davantage une manifestation quelconque du public qui, par son affluence inaccoutumée, m'oblige à penser qu'il est venu ici non pour marquer l'intérêt qu'il prend à l'exercice de la Justice, mais dans l'espoir d'ouïr des révélations immorales. Au moindre trouble, la salle sera évacuée.

F..., avec une amabilité affectée. — Permettez-moi de vous rassurer, monsieur le président. Je ne m'exprimerai en termes voilés, décents, académiques. Tout ce que je vais dire est la vérité et j'en prends la responsabilité. Mais c'est à mon défenseur qu'incombe la responsabilité — ou plutôt le mérite — de la forme.

LE PRÉSIDENT, un peu impatient. — Bon ! Entendu ! Maintenant, articulez vos griefs.

F..., récitant, non sans talent, sa leçon. — C'est une affaire bien parisienne que le tribunal de notre vertueuse petite cité est convié aujourd'hui à juger. Car il est

convenu d'appeler « bien parisiennes » certaines mœurs qui remontent à la plus haute antiquité.

LE PRÉSIDENT. — Et qui sont de tous les pays, comme de tous les temps ! Venons en aux faits.

F... — Le premier fait, dont je fus fondé à m'émouvoir, quelques jours après mon mariage, est constitué par certain baiser que ma femme imposa, brusquement, à M^{lle} Félicie, ma servante. Assurément, il est d'usage en Russie que des êtres appartenant au même sexe se baisent innocemment sur la bouche. Mais, en France, cette étreinte buccale a une signification spéciale.

M^{me} F..., indignée. — C'est une calomnie infâme ! Jamais je...

LE PRÉSIDENT. — Madame, je vous prie de ne pas interrompre la déposition, si outrageante pour vous qu'elle puisse être. Croyez bien que le tribunal n'en retiendra que ce qui lui paraîtra exact, que ce qui sera prouvé.

F... — Je fis à ma femme une observation sur ce que je considérais alors comme une simple incartade. Elle m'expliqua qu'elle avait pris l'habitude d'embrasser ainsi, parce qu'elle avait été en pension avec des jeunes filles russes. N'ayant jamais l'esprit tourné vers le mal, je la crus et ne pensai même pas à lui demander pourquoi elle avait donné à Félicie cette marque d'amitié. Mais, quelques jours plus tard, rentrant à l'improviste d'un voyage dont je ne devais être de retour que le lendemain, je fus témoin d'une scène qui, assurément, aurait pu réjouir un étranger, mais qui était pour un mari un spectacle extrêmement offensant. A cause de la chaleur sans doute, ma femme et ma bonne pratiquaient le nudisme intégral. Et cela, en somme, aurait pu s'excuser, puisqu'il est entendu que le nu peut être chaste et artistique. Malheureusement, elles ne s'en tenaient pas à une pudique comparaison de leur académie. Elles se livraient à un exercice de gymnastique, dont on chercherait en vain la description dans les manuels de culture physique. Et, si l'ardeur dont elles témoignaient était grande, bien plus grande encore paraissait être leur mutuelle satisfaction. C'est la vue de ce tableau trop vivant qui m'a décidé à n'avoir plus aucun rapport d'aucune sorte avec la femme qui porte encore mon nom.

LE PRÉSIDENT. — Vous me permettez une remarque. Ces événements scandaleux — s'ils ont existé ! — remontent au début de votre mariage. Ils datent donc de sept ans. Pourquoi avez-vous attendu, pour vous en plaindre, la demande en séparation introduite par M^{me} F... ? Avouez que vous êtes un mari de bonne composition ! Si cette scène orgiaque a bien eu

lieu, il est logique et naturel que vous ayez rompu avec votre femme. Mais, alors, comment avez-vous pu continuer à entretenir, avec votre servante, de si amicales relations ? Ne la considérez-vous donc pas comme complice ? (Monsieur F... paraît très embarrassé par cette question à laquelle il ne trouve pas de réponse, et le président triomphe). Le tribunal aura le devoir d'interpréter votre silence.

L'AVOCAT DE F... — Mon client n'avait aucun motif de chasser sa servante, dont le service était excellent, puisqu'il avait la générosité de conserver sa femme — si coupable !

LE PRÉSIDENT. — Admettons ! Mais sa persistante amabilité envers Félicie n'en est pas moins inexplicable. Vous tenez toujours à l'audition de Félicie ?

L'AVOCAT. — Plus que jamais ! Car, cette fois, elle dira tout ! Elle ne dissimulera aucun détail... si scabreux qu'il puisse être !

LE PRÉSIDENT. — Dans ce cas, je prononce le huis clos.

Il nous est donc impossible de relater la déposition de M^{lle} Félicie F... Mais aucun article de loi ne nous interdit d'affirmer qu'elle fut d'une précision inouïe, scandaleuse — et vaine !

En effet, les savoureux attendus du jugement, dont nous nous faisons un devoir de reproduire les principaux, font justice de la manœuvre abominable tentée contre M^{me} F.

Attendu qu'en épousant F..., la demanderesse a trouvé installée au foyer une jeune servante que le mari y a obstinément maintenue, qui y régnait en souveraine absolue et qui réléguait sa maîtresse au rôle d'inutile comparse, ou plutôt de commensale indifférente et importune ;

Attendu que cet état familial est surabondamment approuvé par l'enquête, qui nous montre la domestique commandant et réglant toute chose, injuriant sa maîtresse, le mari lui réservant ses seuls sourires, ne recherchant et n'agréant que sa société, tandis qu'il ne manifestait que mépris et éloignement pour sa femme.

Et le jugement de noter que les relations intimes de F... avec sa domestique ne sont pas prouvées, mais qu'une telle attitude est plus grave qu'un adultère accidentel.

Attendu, en somme, que le gros et unique grief du mari réside dans l'imputation, dirigée contre la femme par cette jeune servante qui surgit dans tous les coins de ce procès comme une fée maléficiente, imputation visant des satisfactions de passion extra-naturelle ;

Attendu que, si, des rives lointaines de l'antique Lesbos, de telles pratiques auraient encore gardé asile, chez les spécialistes blasés du commerce des sens, aux échelons divers (surtout les plus élevés, assure-t-on !) de leur hiérarchie, il ne paraît pas qu'elles se soient introduites dans les autres rangs de l'ordre social ;

Attendu, en tout cas, qu'on peut affirmer qu'elles n'ont pas pénétré dans ces populations rurales, où, sans doute, il serait excessif de croire à l'innocence des premiers âges et à l'intégrité des gestes, mais où, du moins, a été conservé, dans leurs défaillances,

le respect instinctif des lois de la nature : Attendu qu'inexprimable est l'étonnement lorsque l'enquête apprend qu'une jeune fille de 18 ans a raconté au magistrat, et surtout qu'antérieurement elle aurait narré cyniquement, devant un groupe d'auditeurs, la plupart du sexe différent du sien, les ébats honteux de débauche anormale dans lesquels elle aurait joué un rôle ;

Attendu que, si pareil récit pouvait être véridique et sincère, ce serait le cas de lui crier la maxime imposée à l'indignation des juriconsultes romains, pour des hypothèses moins adéquates : Nemo creditur, propriam allegans turpitudinem !

Et le tribunal se déclare invinciblement convaincu que la monstrueuse narration n'est qu'un moyen désespéré de la défense, qui sent sa cause perdue.

En conséquence, il prononce la séparation de corps des époux F... aux torts et griefs du mari...

... Qui donc prétend que l'on s'ennuie en province ?

E.-G. GLUCK.

Dix-sept amants.

Au banc des prévenus libres de la douzième chambre correctionnelle est assis un homme d'une quarantaine d'années ; épais, rougeaud et confus d'être là ; il jette des regards « en dessous » vers le banc de la partie civile où s'agit une petite femme blonde aux dents de jeune chat et aux larges yeux impudiques.

LE PRÉSIDENT, après avoir jeté un regard sur son dossier. — Vous êtes poursuivi, Robert L., pour avoir menacé de mort et frappé la demoiselle Sophie R., ici présente.

ROBERT L. — Je voulais l'épouser, monsieur le président.

LE PRÉSIDENT. — Ce n'était pas une raison suffisante pour la menacer et la battre.

ROBERT L. — C'est qu'elle m'a fait sortir de mes gonds.

SOPHIE, d'une voix aiguë. — Sortir de ses gonds ! sortir de ses gonds... parce que je lui ai dit que je n'étais pas pucelle !

ROBERT, logique, mais peu galant. — Quelle blague, je n'ai pas été indigné pour cela, je le savais bien, Sophie, que tu n'étais pas pucelle, puisque j'avais couché avec toi !

LE PRÉSIDENT. — Adressez-vous au tribunal et non à la partie civile.

ROBERT, obéissant, répète, tourné vers les juges. — Je savais bien qu'elle n'était pas pucelle, puisque j'avais couché avec elle, mais je croyais qu'elle avait été séduite et abandonnée, et ce qui m'a fait sortir de mes gonds, dis-je, c'est quand elle m'a avoué qu'elle avait eu un grand nombre d'amants...

SOPHIE, se récriant. — Oh ! un grand nombre ! Quelle exagération !

ROBERT, qui devient de plus en plus cramoisi. — Non, ce n'est peut-être pas un grand nombre ?

SOPHIE, baissant les yeux. — Pas tant que ça.

LE SUBSTITUT, curieux. — Combien ?

SOPHIE, doucement. — Dix-sept !

LE PRÉSIDENT. — Vous avez eu dix-sept amants avant lui et vous avez déclaré cela froidement à cet homme qui voulait vous épouser ?

SOPHIE. — Faut être honnête dans la vie... Du reste, cette honnêteté ne m'a pas réussi ; moi, j'ai cru que Robert me serait reconnaissant de ma franchise... Eh ! bien il m'a battue et laissée... comme morte.

LE PRÉSIDENT. — Vous exagérez, il ne vous a pas tuée.

SOPHIE. — C'est tout comme ! Il était tellement vexé ! Les hommes, vous savez ce que c'est, monsieur le président, ils ne sont pas comme nous autres femmes, ils ne mettent pas leur orgueil dans leur figure... c'est plus bas qu'ils le placent ; ils s'imaginent qu'avant eux on n'a jamais trouvé quelqu'un pour faire l'amour...

LE PRÉSIDENT, jugeant cette déclaration de psychologie scabreuse, l'arrête. — La question n'est pas là !

La salle glapit de joie, le président tape sur son « comptoir ».

ROBERT. — Oui, c'est vrai, j'avoue que, quand elle m'a dit avoir eu dix-sept amants, j'ai vu rouge. Une femme à qui je voulais donner mon nom !

SOPHIE, ricanant. — Oh, là, là ! Quel nom ! Dirait-on pas qu'il est le duc de Guise ?

LE PRÉSIDENT. — Il ne s'agit pas du duc de Guise et l'on conçoit fort bien l'émotion de cet homme, alors qu'il s'imaginait épouser une honnête fille trompée une fois, de découvrir qu'il était le dix-huitième... Et il ne condamne l'infortuné Robert qu'à deux cents francs de dommages-intérêts envers la demoiselle Sophie qui grommelle :

— Bien sûr, les hommes se soutiennent toujours entre eux... Est-ce que ça le regarde, ce président, si j'ai eu dix-sept amants avant Robert ? Est-ce que je m'occupe de ses maîtresses, moi ?

DIDIER RENAUD.

REVUE POLICIÈRE



L'Autriche n'a plus d'armée, ou guère ; mais, en raison des circonstances si troublées où elle se trouve, il lui faut bien avoir une police capable de tenir tête aux pires désordres. Aussi cette police, fort nombreuse, est entraînée et équipée selon les dernières exigences militaires. Voici un détachement d'agents viennois qui défilent, le visage couvert de masque à gaz, devant le chancelier Schuschnigg. (K.)

Direction - Administration - Rédaction

30, rue Saint-Lazare, PARIS (IX^e)

Téléph. : Trinité 72-96. — Compte Chèques Postaux 1475-65

ABONNEMENTS, remboursés en grande partie par de superbes primes

FRANCE...	Un an (avec primes) ...	50 fr.
	Un an (sans primes) ...	37 fr.
	Six mois ...	26 fr.
ÉTRANGER...	Un an ...	65 fr.
	Six mois ...	33 fr.

Se renseigner à la poste pour les pays étrangers n'acceptant pas le tarif réduit pour les journaux. Dans ce cas, le prix de l'abonnement subit une majoration de 15 fr. pour un an et 7 fr. 50 pour 6 mois en raison des frais d'affranchissement supplémentaires.

1 Depuis le Jiu-Jitsu...



Dans toutes les polices du monde, on se préoccupe de la self-défense des policiers. En effet, d'année en année croît le nombre des agents de la Sécurité publique tombés en service, commandés sous les balles ou les couteaux de lâches assassins.

Le jiu-jitsu a longtemps été considéré comme possédant une valeur défensive de premier ordre.

Mais, contre un homme armé, il risque de ne pas être suffisant.

Une méthode nouvelle vient de voir le jour. On l'expérimente actuellement dans plusieurs polices européennes. Les prises y sont étudiées pour que le policier sans armes puisse désarmer sans risque son adversaire.



1° Le policier (à droite) a vu venir sur lui un adversaire armé d'un revolver. La première chose ? Détourner l'arme. D'une main, le policier saisit le canon du browning et le relève. De l'autre, il prend le poignet de son adversaire et le tord. De douleur, le bandit lâchera son arme.

turne. Deux solutions. Ou vous laissez dépouiller sans rien dire, quitte à crier « Au secours ! » quand l'homme se sauve ; ou résister, et alors il ne faut pas hésiter : saisissez d'un mouvement rapide le poignet de l'adversaire et de l'autre main le canon de l'arme. Arrachez-lui le revolver, lancez-le au loin.

Remarquez qu'en saisissant le poignet du bandit le policier ne quitte pas celui-ci des yeux pour voir ce qu'il va faire.

4° Ici, au lieu d'un revolver, l'assaillant est armé d'un couteau. Ne pas oublier que, de près le couteau est plus redoutable que le revolver. Le geste de défense est le même en général : saisir le poignet. Mais, bien entendu, de l'autre main, il ne faut pas prendre la lame !

5° De tout près, voici une façon excellente d'annihiler les effets d'un coup de couteau porté horizontalement. Une main a saisi le poignet ; l'autre sert de levier sous le bras pour détourner violemment l'arme. Déséquilibré, l'agresseur roulera à terre sur le dos. Ne pas lâcher le poignet.

6° Voici la fin du mouvement. Le bras tordu, l'agresseur laisse tomber le couteau au sol. En insistant un peu encore, le malfaiteur va tomber à son tour, se trouvant déséquilibré.

7° Revenons au revolver. Comment forcer l'agresseur à lâcher son arme ? C'est bien simple. Vous lui retournez le bras en arrière en vous servant de votre autre bras.

8° Voici le détail du même mouvement en gros plan. L'agresseur résiste de toutes ses forces. Que devez-vous faire ? D'abord, écarter le danger du revolver. Pour cela, lâchez le poignet et saisissez le canon de l'arme. Tirez brusquement, l'homme lâchera prise...



2° Même cas que le précédent, mais il faut faire plus vite encore, le bandit étant sur le point de tirer. Un coup sec sur le bras du malfaiteur suffira à détourner l'arme. Cette riposte est la seule possible dans le cas classique du bandit qui vous appuie le canon contre le ventre en criant « Mains en l'air ». En relevant les bras, faites sauter l'avant-bras de l'adversaire et immédiatement collez-vous contre lui pour une lutte au cours de laquelle il lui sera impossible de tirer.

3° Cas classique, encore, du malfaiteur qui vous dit « Ton pognon, ou je te brûle » au cours d'une mauvaise rencontre noc-



On accuse, on plaide, on juge...

Encore M. Emile.

Chaque fois qu'on l'a accusée d'avoir été poussée au crime par le besoin d'argent, Violette Nozière faisait intervenir un mystérieux personnage qui, selon ses dires, l'aurait entretenue largement.

Cette mythomane qui pouvait parler aisément de prétendus voyages à Madagascar, sous la simple raison qu'elle habitait rue de Madagascar, eut vite fait de lancer « M. Emile » qui, tout un hiver, fut le personnage parisien à la mode : les chansonniers s'en emparèrent ; il était de toutes les revues, on chuchotait des noms.

Or le mystérieux M. Emile serait venu à l'audience, Violette Nozière l'aurait vu, mais n'aurait soufflé mot : sera-t-il le fait nouveau du pourvoi en cassation signé par la parricide ?

Beaucoup sont sceptiques, d'autres y croient et M^e de Vésinne-Larue, le dévoué défenseur de Violette, reste impénétrable.

Pourtant, on n'a jamais cessé de déclarer que Violette ment comme elle respire, mais il lui a néanmoins suffi de déclarer qu'elle avait un « protecteur » prénommé Emile portant une moustache blanche et possédant une auto bleue pour qu'aussitôt les plus fiévreuses recherches fussent entreprises dans toute la France : le juge d'instruction a interrogé exactement... cent vingt-deux « M. Emile » présumés protecteurs.

Verra-t-on un jour prochain un personnage venir déclarer : « Je suis M. Emile... j'entretenais Violette Nozière » ?

La condamnée le prétend !

Verra-t-on enfin M. Emile ?

Amour et cocktail.

— Pourquoi avez-vous tiré deux coups de revolver sur la demoiselle T..., votre amie ?

— Parce qu'elle ne m'aimait pas assez.

— Pourquoi avez-vous nargué cet homme généralement paisible au point de l'amener à sortir son revolver ?

— Parce qu'il m'aimait trop.

La jeune femme assise au banc de la partie civile de la quatorzième chambre correctionnelle fait cet aveu sans la moindre fatuité ; au contraire, elle se déclare excédée d'une passion folle qui la poursuivait sans trêve ni repos, jusqu'au revolver... inclusivement :

— N'est-ce pas, monsieur le président, explique-t-elle, moi, je suis une femme paisible, calme ; je suis comptable dans une maison de commerce, j'ai pris Monsieur — et son doigt désigne l'inculpé — comme amant pour mettre un peu de fantaisie dans ma vie... Il y mit le drame.

— Je l'adorais, soupire le prévenu un pâle jeune homme aux longs cheveux romantiques.

Elle, l'air d'une Joconde anglo-saxonne, darde sans pitié sur l'amoureux trop épris son regard bleu métallique et déclare sans ambages :

— L'amour pour moi, c'est un cocktail que je prends parfois pour me griser un peu et que j'ai oublié dix minutes après.

Le substitut, alors, de faire remarquer : — Quand on a de l'amour une conception si différente, on ne se rapproche pas !

— Hélas ! murmure le prévenu, les extrêmes se touchent.

— Et se couchent ! souffle un jeune avocat.

Mais le président, après avoir fait remarquer que l'on ne prouve pas son amour à une femme en la poursuivant browning en main, condamne le fougueux jeune homme à six mois de prison avec sursis.

Peu soucieux, semble-t-il, de ce jugement, il quitte l'audience en soupirant dans l'oreille de la femme :

— Tu sais bien que c'est parce que tu

m'as menacé de me quitter que j'ai perdu la tête, mais, tu me reviendras, dis, tu me reviendras ?

Alors, elle, décisive :

— Jamais. Je te le répète encore : pour moi, l'amour, c'est un cocktail !

Et pour lui, sans doute, un élixir de longue vie.

L'injure suprême.

Un locataire et son concierge vivaient en mauvais termes : le premier, un jour, s'exclama :

— En somme, vous êtes mon domestique, mon portier. Eh !... sale pipelet.

— Va donc, eh !... Stavisky, répliqua digne-ment le concierge, en s'appuyant sur son balai comme Louis XIV sur sa canne.

Tous deux s'assignèrent réciproquement devant la douzième chambre correctionnelle qui, après avoir entendu les doléances des deux antagonistes, rendit le jugement suivant :

« Attendu que le locataire a traité le concierge de portier et de pipelet, sans songer que ledit concierge est le dépositaire de la force morale du propriétaire et qu'en l'insultant il insultait de ce fait le propriétaire ;

« Attendu que les mots portier et pipelet, sont des termes injurieux ;

« Mais, attendu que le terme : « Va donc, eh !... Stavisky », est également une injure, d'autant plus qu'elle a été lancée dans un sens péjoratif ;

« En conséquence, le tribunal condamne le sieur X..., locataire, à cinquante francs d'amende vis-à-vis du sieur Y..., concierge ; il condamne, de plus, le sieur Y..., concierge, à cinquante francs de dommages-intérêts vis-à-vis du sieur X..., locataire ! »

Salomon n'aurait pas fait plus équitable jugement !

SYLVIA RISSER.

Jusqu'ou peut-on reculer les limites de la mémoire ?

Dans un récent article paru ici même, nous révélions comment un Français voyageant en Suède avait réussi à acquérir une mémoire prodigieuse, véritablement acrobatique, permettant, par exemple, de réciter par cœur une liste de cent mots ou nombres après l'avoir lue seulement une fois. Notre article nous a valu, comme bien on pense, un abondant courrier. Nous rappelons à ce sujet ce qui est à W.-Z. Borg, 16 bis, rue de Monceau, Paris (8^e). — L'auteur de la méthode, — qu'il faut écrire directement pour obtenir gratuitement son ouvrage explicatif : « Les Lois éternelles du Succès ». Les personnes qui n'auraient pas envoyé leur demande peuvent encore le faire, car, devant l'intérêt que suscite sa méthode en France, l'auteur s'est résolu à faire une nouvelle édition de son intéressante plaquette.

Il y a une façon de présenter les choses

Les lois Américaines ont d'aimables bizarreries. Témoins l'histoire de la dactylo qui trimait ses jambes à son patron...

Mabel était une beauté du genre cinéma le plus pur. Une girl taillée pour faire fortune à Hollywood. Mais elle ne tournait pas. Elle tapait. Or, un beau jour, elle fut mise à la porte. Son travail, aimable euphémisme, avait cessé de convenir...

Que fit la belle ? D'abord une crise de nerfs. Ensuite, elle tempêta. Elle voulut voir le patron. Mais celui-ci refusa de la recevoir. Finalement, elle se contenta de passer à la caisse. Horreur ! Là, une nouvelle déception l'attendait. On lui régla le mois en cours, mais on refusa de lui compter la moindre indemnité.

Mabel se pourvut en justice. Vint le jour de l'audience.

— Que réclamez-vous ? demanda le juge.

— Votre Honneur, je réclame un mois de préavis.

— On vous le refuse ?

— Oui.

— Que répond l'adversaire ?

L'adversaire, c'est-à-dire le caissier, ricanait avec mépris :

— M^{lle} Mabel est une si mauvaise dactylo...

— Vous l'avez cependant conservée huit mois... Vous y avez mis le temps, pour vous en apercevoir !

— C'est à dire que...

— Que quoi ? Dépêchez-vous...

— Eh bien ! M^{lle} Mabel avait des bon-tés pour le patron...

— Ah ! ah !

Le juge n'hésite pas. Il foudroie la girl d'un regard de réprobation.

— Ceci revient à dire, mademoiselle, que vous faisiez de vos charmes un commerce que la loi réprime, condamne et méconnaît dans son principe même. Déboutez...

— Mais, Votre Honneur...

— Déboutez...

Quelques jours passent. Mabel revint devant le juge. Cette fois-ci, ce n'est plus la maison qu'elle a assignée, c'est son patron lui-même. Et assigné en quoi ? En rupture de promesses matrimoniales.

— Que réclamez-vous ?

— Dix mille dollars de dommages.

— Sur quoi vous basez-vous ?

— Depuis huit mois, j'étais très intime avec mon patron. J'étais sa dactylo particulière, ce qui est une façon de parler, car, comme dactylo, je ne vaux pas grand chose.

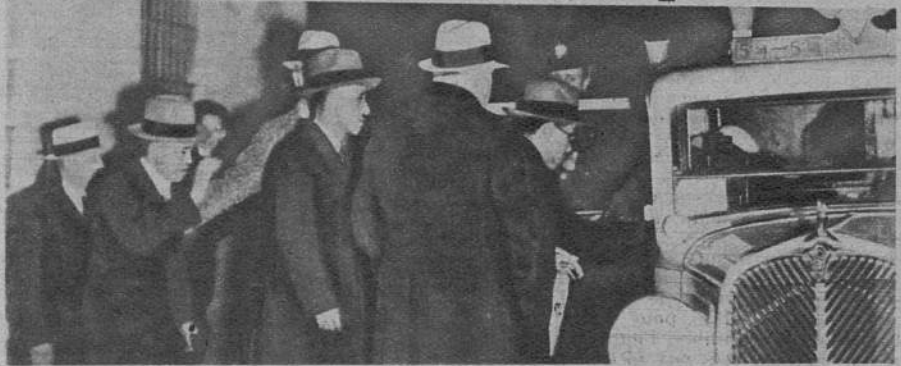
— Oui, je vois. Mais quelle preuve m'apportez-vous ?

— Voyons, Votre Honneur. Souvenez-vous. Il n'y a pas un mois, à votre barre même, le caissier de la maison...

— Oui, oui. C'est juste. Je me souviens... Parfait, mademoiselle. Très bien. Accordé. Vous aurez vos dix mille dollars de dommages, à moins, bien entendu, que votre patron ne tienne sa promesse et vous épouse d'ici une semaine... Huissier, appelez la cause suivante...

S. B.

L'ESPIONNAGE JAPONAIS EN AMÉRIQUE



A Kearney (New-Jersey), cinq ingénieurs japonais au service de leur Gouvernement sont pris en flagrant délit d'espionnage. (I. N.)

UN strident coup de sifflet et l'auto brusquement stoppa.

Le policeman s'approcha et, interpellant celui des occupants qui était au volant, insista pour examiner ses papiers.

Cinq gentlemen se trouvaient dans la voiture et leurs petites faces jaunes au sourire stéréotypé, aux paupières fendues en amandes et ornées de lunettes rondes à montures d'écaïlle, accusaient leur nationalité japonaise.

L'agent examinait très attentivement le permis de conduire, puis, scrutant le Nippon du regard, avec le plus grand flegme demanda :

— Il y a déjà deux ans que vous avez votre permis ?

— Oui.

— Et vous ne savez pas mieux conduire que ça ? Je ne vous fais pas mes compliments. Un peu plus et vous faisiez une embardée, qui allait vous envoyer rouler sur le côté de la route.

Interloqué, le Japonais voulut entrer dans des explications, mais s'embrouilla quelque peu.

— J'ai bonne envie de vous dresser procès-verbal repris le représentant de la loi, parce qu'il n'y a qu'un homme saoul pour diriger aussi mal sa voiture.

Le petit homme jaune jura par la déesse Amaterasu, qui domine toute la religion Shinto, que ses compagnons et lui n'enfreignaient jamais la loi de prohibition. Il protestait avec véhémence qu'ils étaient tous très respectueux des règlements en usage aux États-Unis.

— Et votre nom est bien Yoriwo Yamamoto, ainsi que l'indiquent ces papiers ? Le Nippon esquissa une grimace qui parut assez significative au policeman et tout de suite déclara :

— Monsieur l'agent, j'aime mieux vous dire ce qu'il en est. Mon véritable nom est Kuraji Takahashi. Voulez-vous faire une randonnée en auto avec mes amis ici présents et n'ayant pas de permis de conduire, j'ai

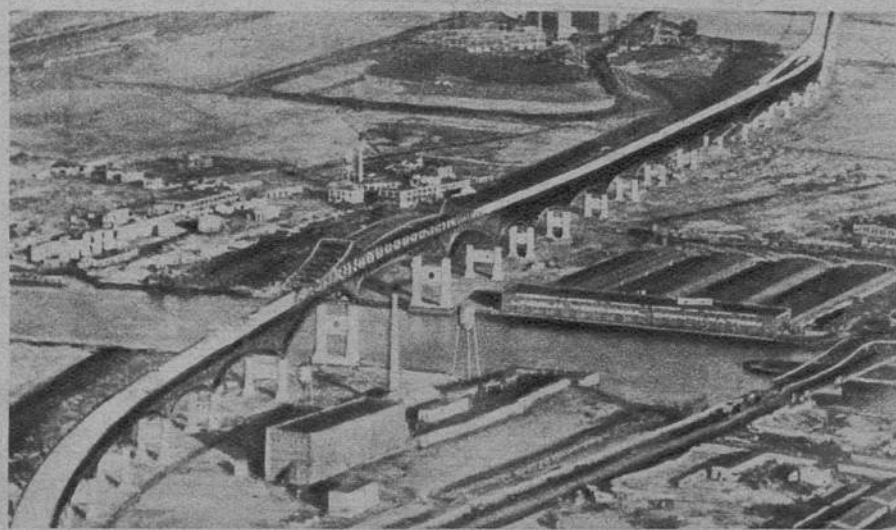
emprunté celui d'un autre de mes amis Yoriwo Yamamoto...

— Oh ! Oh ! se récria le policeman. Rien ne me dit alors que cette auto n'est pas volée... On va aller s'expliquer au bureau de police.

Et, refoulant son interlocuteur à l'intérieur de la voiture, l'agent s'installa au volant et prit la direction indiquée.

Disons ici que toute cette scène où le représentant de la loi avait joué le premier rôle était admirablement truquée et combinée d'avance pour opérer à Kearney l'arrestation des cinq Nippons.

Le matin même, un ouvrier, exécutant une réparation sur le Pulaski Skyway — la route à ciel ouvert qui par un viaduc relie Jersey-City à Newark — était venu



Une vue de Pulaski Skyway et des chantiers de construction de la marine américaine. Photo saisie sur les espions. (I. N.)

avertir le bureau de police de la présence suspecte de cinq Japonais occupés à prendre des vues photographiques du viaduc et des chantiers de construction de la marine.

Ce n'était pas la première fois, d'ailleurs, qu'il les voyait rôder dans ces parages et, à son avis, ce n'étaient pas de simples touristes, mais bien des espions en train de faire leur vilaine besogne.

L'ouvrier donnait en outre des détails précis sur le signalement de la voiture et son numéro qu'il avait pu relever.

L'inspecteur de police de Kearney, par un coup de téléphone en référé à ses chefs qui lui recommandèrent d'agir avec la plus grande circonspection, afin d'éviter de faire un pas de clerc.

Les relations des plus tendues entre le Gouvernement des États-Unis et celui du Japon ne feraient que s'envenimer encore du fait d'une erreur toujours possible.

Il ne fallait cependant pas négliger d'exercer une surveillance très active sur toutes les routes, aux alentours de Kearney et, si l'arrestation des Japonais suspects était jugée nécessaire, on devait la faire le plus discrètement du monde, sans éveiller les soupçons de la population...

C'est alors que l'inspecteur avait eu recours au piège subtil où Kuraji Takahashi s'était grossièrement laissé prendre.

Parvenus au poste de police, les Nippons soumis à un interrogatoire serré et adroitement cuisiné, finirent par confesser qu'ils étaient tous les cinq des ingénieurs au service du Gouvernement japonais.

Une perquisition opérée à leur domicile de Newark, dans l'Etat de New-Jersey, amena la saisie d'une quantité de documents photographiques ne laissant aucun doute sur l'espionnage auquel ils se livraient.

Néanmoins, pour couper court à un scandale qui eût pu causer des complications diplomatiques, le Gouvernement américain préféra étouffer l'affaire et expulser les cinq Japonais sans autre forme de procès.

TOM TURNER.

L'IVROGNERIE

Le buveur invétéré PEUT ÊTRE GUÉRI EN 3 JOURS s'il y consent. On peut aussi le guérir à son insu. Une fois guéri, c'est pour la vie. Le moyen est doux, agréable et tout à fait inoffensif. Que ce soit un fort buveur ou non, qu'il le soit depuis peu ou depuis fort longtemps, cela n'a pas d'importance. C'est un traitement qu'on fait chez soi, approuvé par le corps médical et dont l'efficacité est prouvée par des légions d'attestations. Brochures et renseignements sont envoyés gratis et franco. Écrivez confidentiellement à :

Remèdes WOODS, Ltd. 10, Archer Str. (1886. G.) Londres W1

EN 1914, Marie Lemoine était une grande fillette de quatorze ans, mince, fine, assez jolie, avec de beaux cheveux blonds cendrés et des yeux très doux.

Elle vivait chez ses parents, de fort honnêtes gens, le père était contremaître d'une poudrerie de l'Est. Fait prisonnier par les Allemands, ceux-ci le fusillèrent séance tenante devant les yeux de sa femme et... de sa fille. Le frère de celle-ci eut le poignet droit tranché par un Oberleutnant qui, ne se contentant pas d'exercer aussi cruellement ce qu'il considérait comme son droit de vainqueur, viola Marie Lemoine. En guise de cadeau, il lui communiqua la

La Grande Marcelle

l'histoire de Marly, celle qui devint il y a quelques jours une abominable meurtrière, retomba sur le sable.

Dans une boîte de nuit, on la prit comme « entraîneuse » et non comme danseuse, ainsi qu'il fut dit à tort.

de ce café, il est 11 heures, je vais rentrer chez moi, je dois me lever chaque jour, assez matin, je fais mon ménage avant d'aller à mon travail. Au revoir, monsieur.

— Au revoir, mademoiselle... Je viens quelquefois dans cette brasserie, peut-être qu'un jour nous reprendrons cet entretien... d'une correction presque incorrecte entre un homme et une charmante femme.

Marcelle ne voulut même pas que son interlocuteur réglât sa consommation, un modeste café-crème. Elle partit.

Une semaine après, ils se revirent.

— Monsieur, fit-elle, je voudrais vous parler d'une chose qui me paraît grave.

— Je vous écoute, mademoiselle.

— Dans ma maison, depuis quelques temps, un étranger vient se faire manucurer, il connaît la langue française, mais souvent emploie celle de son pays, que je comprends ; mais je ne lui réponds qu'en français, de cette façon il ignore que je puis savoir qui il est.

— Ah !... Alors ?

— Alors, je le soupçonne d'être un espion !

— Pas plus ?

— Et un espion coté, du moins par ceux qui ont recours à son hideux métier, car il donne des pourboires princiers... A votre avis que faut-il faire ?

— Voici, parlez-lui dans sa langue originale, donnez-lui confiance et...

— Et ?

— Abondez dans son sens... Querissez-vous.

Quelques jours s'écoulèrent et Marcelle reparut :

— Monsieur, j'ai du nouveau, dit-elle. L'étranger m'a montré des photos obscènes.

— Voyez-vous ça ! Quel vicieux !

— Cela ne me gêne pas, j'en ai vu d'autres.

— Oui, en chair et en os !

— Bien, mais où se trouve l'espionnage là-dedans ?

— Attendez, l'homme s'est presque livré, car j'ai procédé de la façon que vous m'avez indiquée. Je sais bien des choses. Il m'a même offert de devenir une... alliée.

Le personnage prit rendez-vous avec Marcelle et l'amena devant un haut fonctionnaire de la Sûreté générale. Une filature fut décidée. Marcelle retrouva le quidam dans un café de la place Saint-Augustin. On photographia le monsieur sans qu'il s'en doutât et bientôt un arrêté d'expulsion fut pris contre lui.



Voici M^{me} Rocquier et sa fille. Elles furent les premières à découvrir le crime. (N. Y. T.)

syphilis, puis la rejeta comme une misérable loque pantelante.

Pendant plus d'un an la victime de cet odieux Germain subit les atteintes et les accidents causés par la terrible maladie. Sa mère mourut, son frère également et Marie Lemoine fut recueillie par sa grand-mère.

Nous ne voulons point faire, dans *Police-Magazine*, le plaidoyer d'une criminelle odieuse dont l'acte est répréhensible par tous, mais qu'il nous soit permis de préciser la psychologie de cette « fille » tombée dégressivement dans le ruisseau le plus nauséabond, le plus abject.

Loin de nous l'idée de vouloir trouver quelque circonstance atténuante à son atroce forfait ; cependant, nous allons dévoiler à nos lecteurs ce que fut la vie de Marie Lemoine, surnommée la grande Marcelle dans le monde de la galanterie, d'abord, ensuite dans celui de la pègre.

Lorsqu'elle vint à Paris, après la guerre, elle essaya d'être manucure, puis masseuse, mais bientôt, abandonnant ces deux professions, elle entra comme mannequin, rue de la Paix où elle rencontra Arlette Simon. Ce fut chez ce couturier qu'elle connut Stavisky, amant d'Arlette Simon ; celle-ci était d'ailleurs l'amie très intime de Marcelle. L'escroc en fit également une de ses maîtresses. Quand on arrêta Sacha dans sa propriété de Marly, Marcelle faisait partie du cheptel féminin assistant et collaborant à la fête. Toutes les femmes étaient nues ainsi que le maître de « maison », Marcelle, ramassée, interrogée par la police, ne fut pas incarcérée, car son rôle ne consistait qu'à se prostituer. Marcelle, très nerveuse, très impressionnable, possède un tempérament de grande amoureuse, et sa mentalité légèrement détraquée par le calvaire qu'elle gravit pendant plus de quatre ans la poussa dans l'engrenage de la noce plus ou moins crapuleuse. Ce genre de courtisanes est très spécial, ou bien on les paye, ou bien elles payent. Mais, après

Marcelle, grande, mince, quoique ayant une énorme poitrine, un corps sans souplesse avec des jambes longues, privées de charme, eût fait une bien triste danseuse. Elle fut engagée dans cette « boîte », car on l'avait vue venir de nombreuses fois



Le corps de la victime est emporté pendant que la foule se découvre.

comme cliente avec le bel Alexandre.

C'est dans ce lupanar que l'homme de confiance du prince de H... la remarqua. Chargé de mission, il l'emmena au Mexique. Nous avons vu des photographies de Marcelle lors des séjours qu'elle fit à Mexico dans la somptueuse résidence du diplomate allemand, et vraiment personne n'eût pu se douter que la malheureuse fillette de l'ouvrier fusillé en 1914 fût devenue pareille « dame ». Mais, toute médaille a son revers. Marcelle revint en France... sans son protecteur, celui-ci lui servit pendant quelques mois une rente qui permit à Marcelle de s'associer avec une nommée Margot, laquelle tenait au deuxième étage d'un immeuble de la rue Richepanse, au numéro 9 exactement, un commerce assez clandestin de manucure et de massage, de... tous les massages. Nous n'insisterons point, nos lecteurs comprendront aisément de quoi il s'agit.

C'est ici que se place un épisode de la vie de cette dévoyée et qui eût pu, sinon la faire rentrer dans le droit chemin, du moins ne pas l'amener à devenir une atroce criminelle.

Un soir, un personnage de notre connaissance rencontra Marcelle dans un café du boulevard des Batignolles. La conversation s'engagea, convenable, sans qu'il fût question d'aucune proposition de la part de Marcelle. Au contraire, l'homme apprit ce qu'avait été l'existence de Marie Lemoine.

Sans réticence, très simplement, cette dernière conta toutes ses souffrances et finit par dire :

— Aujourd'hui, je travaille comme manucure, je gagne ma vie, j'habite à côté

de ces photos... il n'y a que des hommes et, parmi ces hommes, j'ai cru reconnaître le portrait d'un homme d'État très remuant.



L'assassin, la fille Lemoine, quittant le quai des Orfèvres, entre deux inspecteurs. A gauche : le garçon lui portant son dîner. (Mondial Photo Presse.)



M. Guillaume, de la Police Judiciaire, sortant de la maison, donne des explications aux journalistes. (N.Y.T.)

L'affaire fut tenue secrète afin d'éviter des complications diplomatiques.

Mais, si la misérable fille était reçue place Beauvau, elle était traquée par le quai des Orfèvres, chacun sait que ces deux puissances policières n'ont jamais fait bon ménage.

Marcelle dut liquider la maison de la rue Richepanse dans des conditions déplorable et chercha refuge à Toulouse. Ce fut la débâcle.

Désaxée, désemparée ; elle revint dans la capitale et fit connaissance d'affreux marlous se disant croupiers ou changeurs dans les cercles. On n'ignore pas ce que vaut l'aune de semblables individus. L'un d'eux, tombant sur une nature déprimée comme celle de Marcelle, l'exploita et la poussa, la précipita vers le crime.

Si la maison où elle travaillait n'avait pas périé, Marie Lemoine ne serait probablement jamais devenue criminelle.

Encore une fois, nous n'essayons pas d'excuser son geste, que nos lecteurs ne sachent bien, mais l'homme qui suggestionna ce cerveau amnésié ne mérite-t-il pas un châtime exemplaire. Il eut la lâcheté de l'attendre dans la rue, en face de sa maison d'habitation. Quand donc la société aura-t-elle le droit d'abattre comme des bêtes venimeuses d'aussi répugnants personnages ?

Celui qui nous renseigna, assis, un de ces derniers jours, à la terrasse d'une brasserie de la place Clichy, aperçut Marcelle.

Elle vint à lui la main tendue, comme une camarade, car elle ne fut toujours que cela pour lui. Il vit une sorte d'épave qui ne sut que lui murmurer :

— Ça ne va pas... Je ne sais plus.

— Mais... et Toulouse ?

— Rien, plus rien. Je suis très malheureuse... Ah ! quelle vie...

Quarante-huit heures après, elle assassinait la veuve du peintre Cormon.

JACK ABELLÉ.



Marie Lemoine dite La Grande Marcelle, la femme qui assassina M^{me} Cormon.

Le Code secret de la route



Quelques traits verticaux au milieu d'un rectangle signalent que l'habitant de cette maison est un bourru.

Les chemineaux et trimardeurs qui parcourent les campagnes, roulant leur bosse à l'aventure, ne sont guère plus sympathiques aux fermiers et aux habitants des bourgs que les romanichels, ces éternels errants de la route.

Repoussés, chassés, traqués de toute part, les « vireloques » se sont vus dans l'obligation de se prêter aide et assistance les uns les autres.

Il ne faudrait pas, d'ailleurs, chercher là un lien quelconque de sympathie ou de commiseration unissant les miséreux entre eux, mais bien une sorte de franc-maçonnerie née de la nécessité de se protéger contre l'ennemi commun que représentent tout à la fois les paysans et les gendarmes.

Ce bizarre syndicat occulte — si on peut lui appliquer ce nom — a des manifestations dans le monde entier.

Il opère au moyen d'un échange de renseignements et d'indications transmis suivant un code de hiéroglyphes inscrits à la craie, au charbon quelquefois, même aux crayons de couleur, sur les murs rencontrés en cours de route.

Ces signes tracés à la hâte par un premier « voyageur » permettent ainsi, à ceux qui passent après lui, de savoir du premier coup d'œil, à quoi s'en tenir sur les habitants des localités qu'ils parcourent et les dangers possibles à courir.

Au surplus tout est bon pour ces griboillages en dehors même d'un mur : les vantaux d'un portail de ferme, les planches d'une clôture ou d'une barrière, l'appui d'une fenêtre, le panneau d'une porte, quelquefois même le tronc d'un arbre dont la surface n'est point par trop rugueuse.

Ces graffiti n'exigent pas d'aptitudes artistiques et paraissent tout au plus être des figures d'une naïveté enfantine, amusement de gamins qu'attire la blancheur immaculée d'un mur.

« Muraille blanche, papier de fous », est un dicton vieux comme le monde, mais qui ne prouve guère en sa faveur, si les

En haut : Ce signe, sur la porte d'une ferme, assure qu'on peut y reposer dans quelque hangar.

Au milieu : Deux béquilles entre-croisées : il faut faire l'éclaté pour obtenir une aumône.

Ci-contre : Deux rectangles qui se coupent : ici, les gens se laissent aisément intimider.

Au-dessous : Dimanche et jours de fête seulement, on fait la charité dans la maison d'en face.

proverbes, comme on le prétend, sont la sagesse des nations.

On passe avec un haussement d'épaules pour ce jeu puéril qui ne semble rimer à rien.

Mais qu'on se détrompe. Ces inscriptions grossièrement tracées par une main malhabile en disent bien plus long qu'on ne pense, et pas si fous sont ceux qui les ont laissées là, pour la plus grande édification de leurs compagnons de misère.

Elles sont tellement informes le plus souvent qu'à première vue elles n'offrent aucune signification à ceux qui ne sont pas initiés.

Longtemps ignoré, ou plutôt dédaigné par les policiers du monde entier, qui lui attachaient peu d'importance, ce code secret de la route a fini par attirer leur attention et faire l'objet d'une étude approfondie ayant donné de curieuses révélations.

Les polices judiciaires ont relevé ces inscriptions grossières, les ont fait photographier et elles forment aujourd'hui des dossiers dont l'importance n'échappe plus à personne.

Les indications, laissées par les trimardeurs sont de toutes certainement les moins dangereuses, car elles ne concernent, en général, que le côté matériel de la vie. Va, chemineau, chemine...

La route est longue et grande la fatigue. Mais voici que ce signe qui se détache en blanc sur la porte d'une ferme assure qu'on peut y reposer dans quelque hangar. Plus loin, sur une barrière, le rudimentaire dessin de deux béquilles entre-croisées apprend aux intéressés qu'il faut ici faire l'éclaté pour obtenir une aumône...

Cette image tracée à même un sol rugueux avertit que dimanches et jours de fête seulement on fait la charité dans la maison toute proche.

Sur la grille de cette propriété les deux rectangles qui se coupent, désignent les occupants comme gens faciles à intimider. Par contre, ces quelques traits qu'entoure un rectangle à proximité de la sonnette d'entrée accusent l'habitant d'être un bourru avec qui on peut avoir maille à partir.

Un cercle représente toujours un don d'argent. On en recevra dans la première de ces quatre maisons, toutes quatre marquées d'un X. Mais, si le cercle encadre une croix, comme sur le montant de cette porte d'entrée, on donnera bien quelque chose à manger, mais d'argent, point.

Quant à cet ovale au-dessus du bouton de porte, il n'y a rien à espérer ici.

On voit que, muni de ces précieux renseignements, l'errant de la route peut presque à coup sûr frapper à la bonne porte.

Ces inscriptions sont d'un caractère plutôt anodin. Il est loin d'en être de même de celles qui émanent de ces sinistres malfaiteurs, souvent repris de justice, qui rôdent dans les campagnes.

Leurs graffiti sont de véritables cryptogrammes dont l'édifiante interprétation en dit long aux initiés.

Un cercle représente toujours un don d'argent. On en recevra dans la première de ces quatre maisons marquées chacune d'un X.

Voici, pris au hasard dans les annales judiciaires de différents pays, quelques cas curieux où la perspicacité de fins limiers leur a fait faire des découvertes insoupçonnées, suivies de la capture des criminels.

Aux États-Unis, dans l'Illinois, le détective Donovan, en tournée aux approches de Springfield, allait s'engager sous une voûte au-dessus de laquelle passait la voie ferrée quand son attention fut attirée par des images grossièrement tracées sur les pierres qui formaient l'entrée de ce passage souterrain.

Il en releva fidèlement le dessin sur son carnet et, rentré à Springfield, s'efforça d'en déchiffrer l'énigme.

Le chiffre 7433 tout d'abord le frappa. Un malfaiteur récemment sorti de prison, n'aurait point été assez sot pour signer ainsi de son ancien numéro matricule.

Ce devait être une date. On était aux premiers jours d'avril 1933. Il s'agissait donc du 7 de ce même quatrième mois de l'année courante 33 et sans doute quelque rendez-vous était-il fixé pour ce jour-là.

Ce premier point établi, à quelle heure ce rendez-vous ?

A minuit, bien certainement, c'est-à-dire entre le soleil et le croissant de lune qu'un trait séparait nettement l'un de l'autre.

Le lieu choisi ? Au-dessus d'une église qu'abritaient de grands arbres.

Il s'agissait d'un beau coup à faire et qui rapporterait beaucoup d'argent, ainsi qu'en témoignaient les cercles.

Quant à la ligne ondulée, elle signifiait, en ces signes convenus, l'aide demandée contre participation. Part à deux. Le butin en valait la peine.

Donovan ne s'arrêta pas en si bon chemin. Il retourna au passage souterrain et, rayonnant aux alentours, finit par découvrir non point une église, mais une chapelle désaffectée qu'ombrageait un bouquet d'arbres.

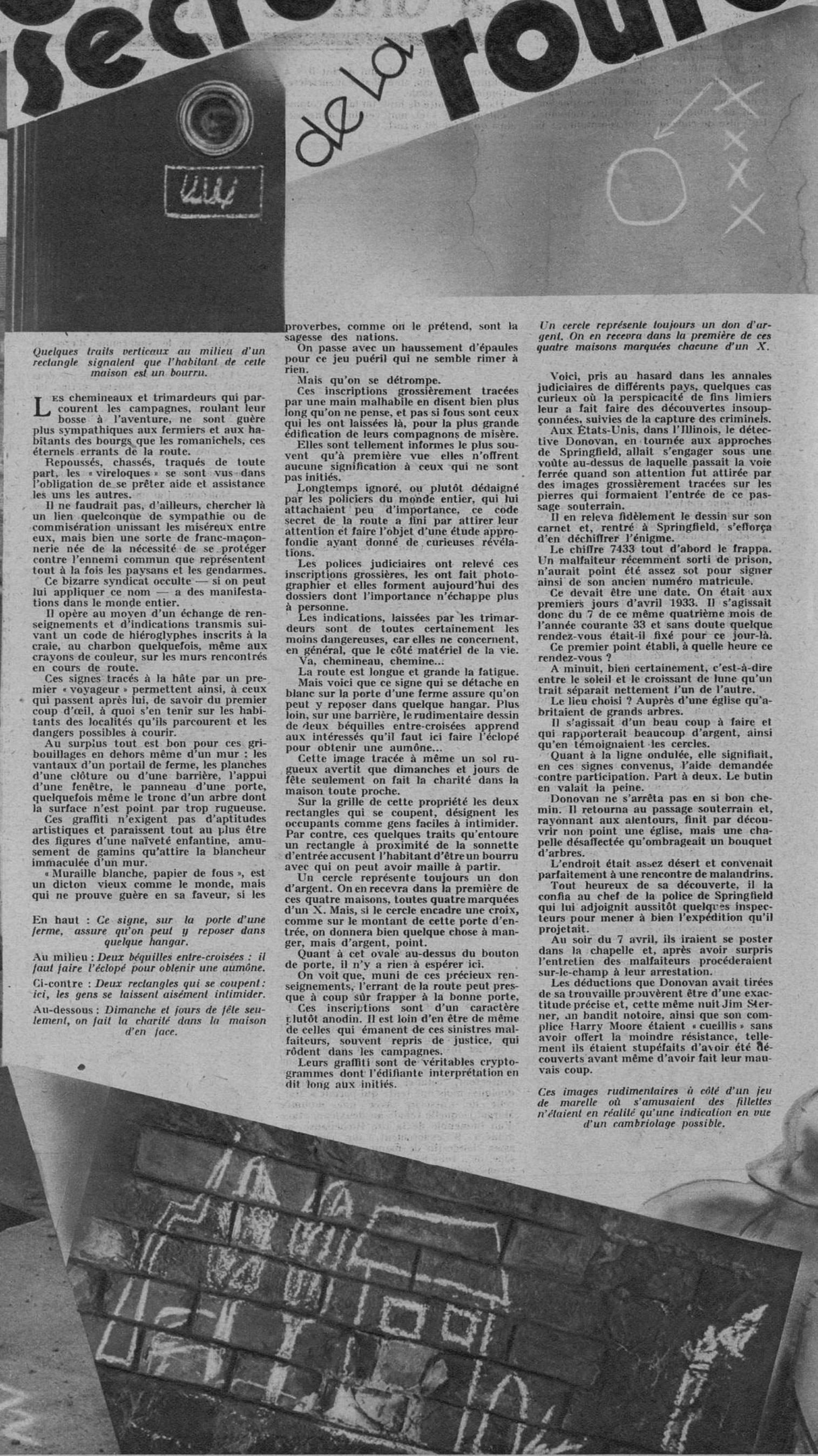
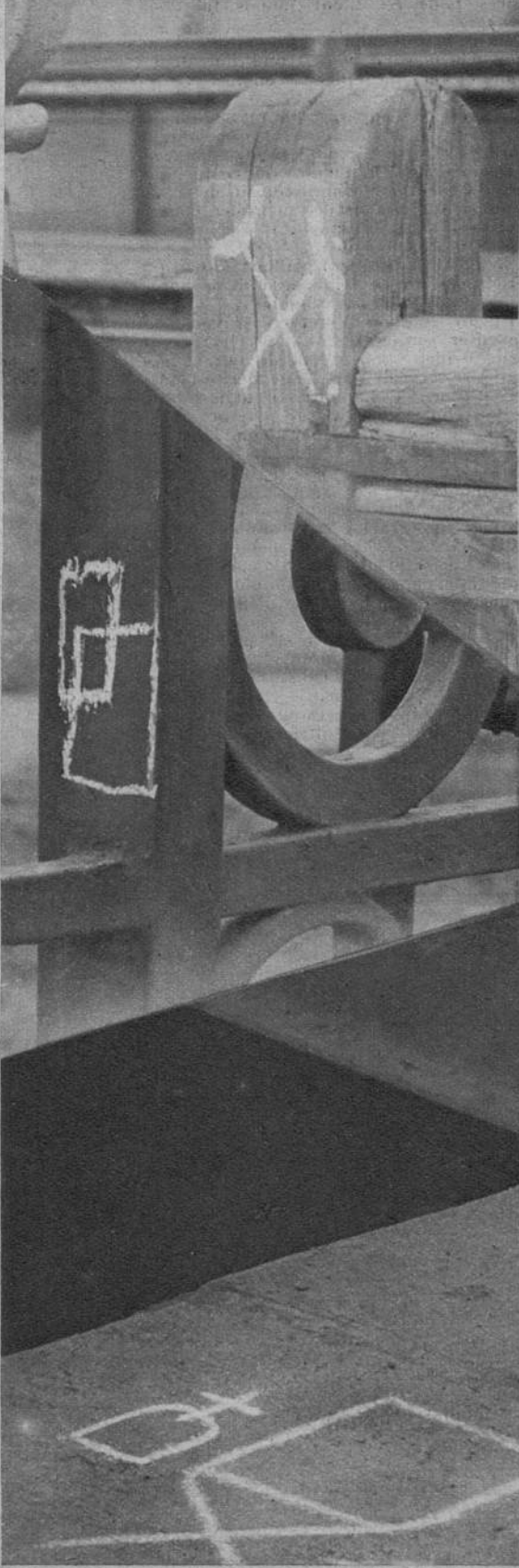
L'endroit était assez désert et convenait parfaitement à une rencontre de malandrins.

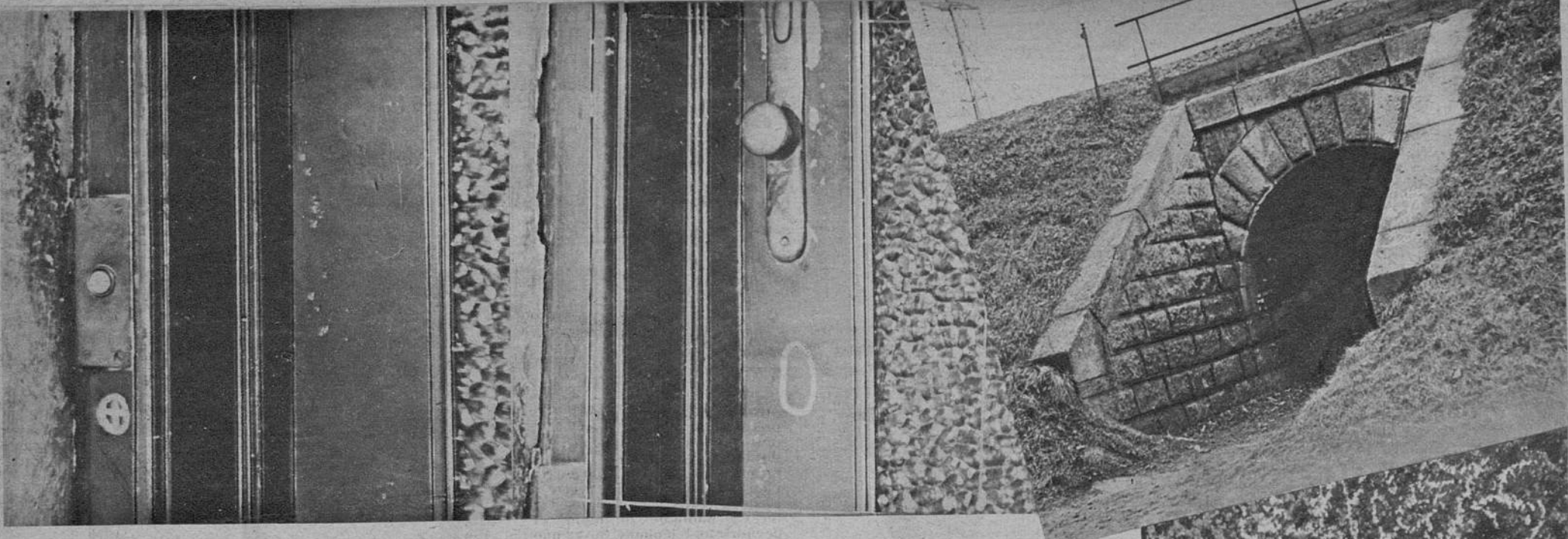
Tout heureux de sa découverte, il la confia au chef de la police de Springfield qui lui adjoignit aussitôt quelques inspecteurs pour mener à bien l'expédition qu'il projetait.

Au soir du 7 avril, ils iraient se poster dans la chapelle et, après avoir surpris l'entretien des malfaiteurs procéderaient sur-le-champ à leur arrestation.

Les déductions que Donovan avait tirées de sa trouvaille prouvèrent être d'une exactitude précise et, cette même nuit Jim Sterner, un bandit notoire, ainsi que son complice Harry Moore étaient « cueillis » sans avoir offert la moindre résistance, tellement ils étaient stupéfaits d'avoir été découverts avant même d'avoir fait leur mauvais coup.

Ces images rudimentaires à côté d'un jeu de marelle où s'amusaient des fillettes n'étaient en réalité qu'une indication en vue d'un cambriolage possible.





Une croix dans un cercle : on donnera à manger, mais pas d'argent.

Un signe ovale : rien à espérer.

Sur les pierres formant l'entrée d'un passage souterrain au-dessus duquel passait la voie ferrée à Springfield, un détective relève des signes grossièrement tracés fixant un rendez-vous donné par un malfaiteur à un autre.

Chez nous, en France, sans vouloir généraliser, les gendarmes qui exercent la police rurale ne brillent pas toujours par excès de perspicacité ! Mais il faut reconnaître que, dans le cas que nous allons citer, le maréchal-de-logis Bertrand, d'une petite ville de Seine-et-Marne, fut guidé par un flair vraiment extraordinaire pour retrouver la piste et opérer l'arrestation d'un condamné parvenu à s'évader de la prison de Melun.

On savait que celui-ci avait un ami à D..., la bourgade en question, aussi une surveillance étroite était-elle aussitôt établie aux abords de la maison de ce dernier, sans succès d'ailleurs, car l'évadé se garda bien de s'y présenter.

Or, à quelque cinquante mètres au plus de cette habitation, se trouvait un charbon qui travaillait dur et ferme.

Le maréchal-de-logis le connaissait de longue date et ne manquait jamais de faire un brin de causette quand il passait devant chez lui.

Ce fut le cas ce matin-là, et, tout en bavardant, Bertrand qu'accompagnait son brigadier, avisa une roue de charrette qui, dans l'attente d'être réparée, était accotée au mur, près de la porte grande ouverte.

Sur son bandage de fer, il venait de remarquer des dessins malhabiles qui pourtant formaient un bizarre ensemble.

Il y avait là deux cadenas, un oiseau aux ailes déployées, une église avec sa croix, une tour crénelée, un marteau et un animal qu'on pouvait prendre pour un lapin.

— Tenez, marchis, fit le charbonnier en riant, regardez-moi un peu ce que les gosses s'amuse à faire !

Mais le « marchis » avait soigneusement relevé les dessins sur son carnet. Car voici ce que Bertrand avait lu sur la roue :

« Avec l'aide de deux prisonniers (deux cadenas), j'ai pu m'évader (oiseau aux ailes déployées) et prendre la fuite (la flèche), comptant me réfugier chez l'ami Lelièvre et j'espère trouver du travail (le marteau), soit au couvent, soit au château. »

Et il avait immédiatement pensé à un évadé de Melun qu'on recherchait depuis quelque temps. Comme l'homme, à son passage dans le bourg, avait griffonné ces inscriptions la veille vers quatre heures, le gendarme avait pensé qu'il le découvrirait à Saint-J..., au cabaret du père Lelièvre, homme connu pour ses accointances avec des gens louches.

Les calculs du maréchal-de-logis Bertrand étaient exacts et le jour même, des bracelets de fer aux poignets, encadré de deux gendarmes, l'évadé reprenait le chemin de la prison de Melun.

Dans la zone banlieusarde assez mal famée d'une grande ville de Rhénanie, s'élevaient de misérables cabanes qui faisaient l'objet d'une active surveillance de la police locale.

Appel S. O. S. en faveur d'un assassin. Sa maîtresse cherche l'aide de complices pour le faire évader de prison.

Or, sur la paroi de bois de l'une d'elles un policier relevait un jour des signes bizarres, qui le laissèrent perplexe.

Il y avait là une tête d'homme surmontée d'une coiffure rappelant vaguement un casque ; trois couteaux ou poignards étaient suspendus au-dessus, comme autant d'épées de Damoclès, enfin un long trait ondulé était à côté, dans un sens vertical. Sur la droite se voyait une tête de femme surmontant une autre ligne ondulée, horizontale cette fois, plusieurs cercles, puis deux cadenas séparés d'un trait.

Longtemps, le policier demeura songeur à se demander ce que cela pouvait bien signifier. Puis la lumière se fit soudain en son esprit.

Une quinzaine de jours auparavant, on avait découvert dans une venelle, à proximité de cette zone dangereuse, le cadavre d'un schupo, lardé de coups de couteaux. Il avait dû être attaqué par plusieurs escarpes, mais les soupçons s'étaient plus particulièrement portés sur un redoutable bandit, Ludwiz Schulz.

On l'avait arrêté et il attendait en prison le moment de comparaître devant les tribunaux.

Or, on savait que Schulz avait pour maîtresse une femme résolue à faire n'importe quoi pour le sauver.

Le cryptogramme en question ne pouvait-il se lire ainsi que suit :

« Appel S. O. S. en faveur de celui qui a tué un schupo à coups de couteau. Sa maîtresse cherche l'aide de complices qu'elle rémunérerait largement pour le faire évader de prison. »

L'inspecteur fit aussitôt son rapport à ses chefs et l'on n'eut aucune peine à découvrir la maîtresse de Schulz.

Non seulement son message établissait nettement la culpabilité de son amant, mais, en la surveillant de près, on pouvait être amené à mettre la main au collet des complices dont elle s'assurait le concours et qui ne pouvaient être, eux aussi, que de sinistres gredins.

L'affaire ne traîna pas et, avant longtemps, Hilda Klein, en compagnie de trois complices recrutés parmi la basse pègre, allait rejoindre Schulz en prison.

Les malfaiteurs, cependant, ont parfois recours à d'autres bizarres façon de laisser des signes révélateurs destinés à quelque acolyte.

Toute une série de cambriolages avaient eu lieu dans le nord de Londres et la police venait d'arrêter un *burglar* notoire.

N'étant encore que prévenu, Tom Preston — c'était son nom — demanda, comme c'était son droit, à ce que son linge de corps fût lavé à ses frais au dehors, au lieu d'être blanchi par les soins de la prison.

Sa femme, une habile blanchisseuse, à sa prochaine visite, prendrait le linge sale qu'il lui préparerait et le lui rapporterait propre à la fois suivante.

Le gardien-chef de Holloway-Jail, devant

l'insistance de son prisonnier, accéda aisément à son désir, d'autant qu'il flairait quelque ruse du détenu.

Quand Mrs. Preston se présenta, munie d'une autorisation, on la laissa communiquer avec son mari, qui lui remit, sous l'œil du geôlier, le paquet tout prêt, et, la visite terminée, le couple se sépara avec force effusions.

Mrs. Preston, en se retirant, fut priée de passer au greffe, où il lui fallut ouvrir le paquet.

On trouva, sur la chemise du prévenu, des signes étranges qui certainement avaient un sens secret.

On ne tarda pas à découvrir que Tom Preston s'attendait à être bientôt jugé et condamné à une peine de longue durée, avait employé ce stratagème pour indiquer à sa femme l'endroit exact où il avait caché le produit de ses vols et où elle pourrait aller le prendre sans éveiller les soupçons.

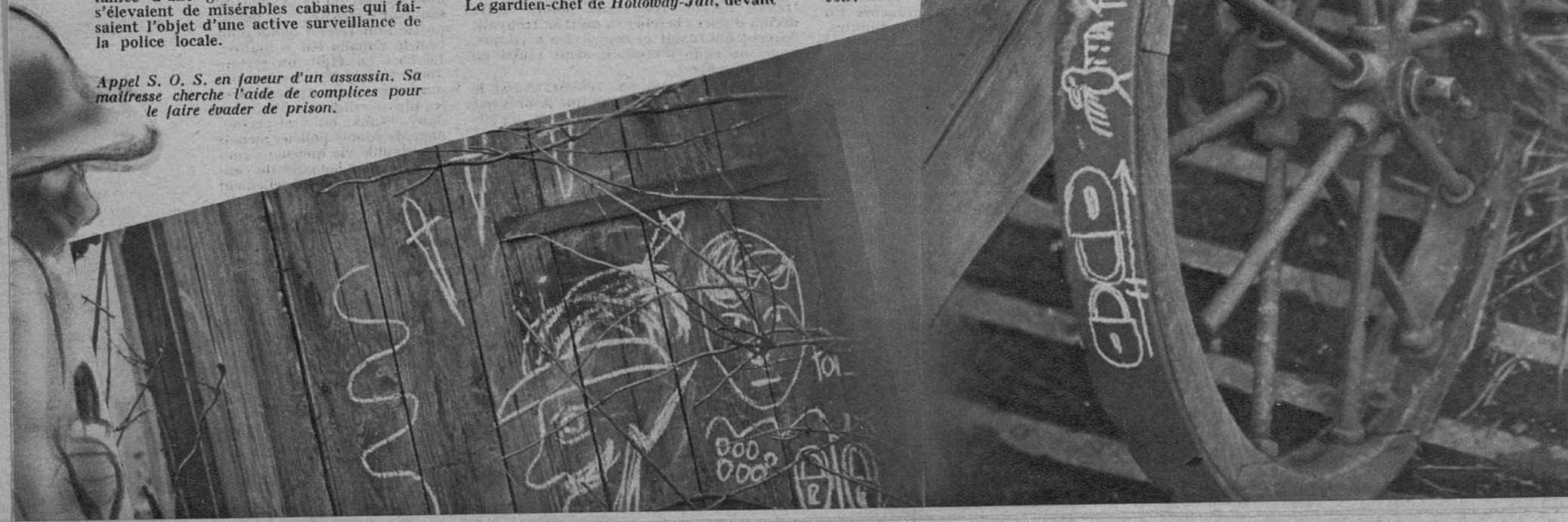
Terminons enfin par un dernier fait qui prouve jusqu'où les malandrins peuvent pousser l'ingéniosité.

Deux inspecteurs de police que leur service avait appelés dans une localité toute proche de Paris, célèbre par son parc et son jeu de grandes eaux, se reposaient à la terrasse d'un café quand leur attention se trouva attirée par quelques images curieuses tracées à la craie sur les pavés, tout auprès d'un tableau de marles.

Des fillettes étaient là, fort occupées à jouer, et les deux policiers les félicitèrent de s'être ainsi essayées à dessiner

(Suite page 15.)
ROGER
NIVÈS.

Indications laissées sur le bandage d'une roue, à la porte d'un charbon, par un évadé de prison, pour avertir un de ses amis où il pourra le voir.





Un individu braquait sur eux un fusil de taille impressionnante.

leur petit groupe un fusil de taille impressionnante.

— N'essayez pas de résister, dit avec calme l'inconnu. J'ai des amis sur le trottoir ; je siffle, ils accourent et vous êtes quatre hommes morts. Soyez donc sages, mes bons amis, et allez vous ranger contre le mur.

Que répliquer à ce langage péremptoire ? Reculant du même pas, les employés allèrent se coller contre la muraille et, les bras toujours levés, attendirent. Mais l'homme au fusil n'avait pas encore terminé son discours :

— Vous êtes déjà bien gentils, concédait-il ; mais j'ai horreur, voyez-vous, d'être dérangé dans mon travail. On ne sait jamais, pendant que je vais fouiller dans la caisse, l'un de vous pourrait avoir un geste d'énergie ; alors je préfère éviter, toute espèce de tentation.

Les autres se demandaient quel genre de supplice leur préparait leur agresseur. Celui-ci lut sans doute dans leurs yeux une légère lueur d'effroi, car il se fit de plus en plus ironique :

— Ne craignez rien, mes braves ; vous êtes trop dociles pour que je vous veuille le moindre mal. Baissez donc seulement vos pantalons. Comme ça, vous n'aurez pas la moindre envie de me sauter dessus pendant que je m'occuperai d'autre chose.

Un instant, les quatre malheureux se regardèrent. Qu'allaient-ils faire ? La peur du ridicule allait-elle triompher de la peur ? Puis, ayant une dernière fois considéré le fusil, ils se décidèrent tous ensemble. Une à une, les pattes des bretelles sautèrent des boutons et les quatre culottes se mirent à tirebouchonner au long des quatre paires de jambes :

— Plus bas... Plus bas, dit l'inconnu.

La chute des vêtements s'accéléra. Bientôt il n'y eut plus que quatre petits tas d'étoffe et quatre hommes aux mollets nus, grotesques, rougissants et furieux. Ainsi entravés, les malheureux ne pouvaient faire aucun geste pour tenter d'empêcher le pillage de la banque. Ils assistèrent donc impuissants à l'opération.

Celle-ci fut rapidement et habilement menée. En moins de dix minutes, le malfaiteur avait vidé les tiroirs de toutes les caisses et forcé un coffre-fort. Dix-sept mille dollars avaient, dans le même temps, trouvé asile dans ses poches.

— Et maintenant, dit l'audacieux brigand en se retournant vers ses victimes, il me reste à vous dire adieu. Ne m'en veuillez pas de

Valentino, matricule 8662, n'avait pourtant rien de ce qu'il faut pour se poser en champion de la vertu.

LE BAC DANS NEIG

prendre encore quelques précautions. Ce ne sont plus que quelques mauvaises minutes à passer... Je présume que, dès l'instant où j'aurai passé la porte, votre premier mouvement sera de jeter vos pantalons au diable et de courir au téléphone. Soyez donc assez aimable pour vous coucher ; le temps que vous perdrez pour vous relever me suffira à prendre la fuite.

Il y eut un geste de révolte. Les fonctionnaires de la Banque Canadienne Nationale s'estimaient sans doute suffisamment déshonorés déjà ; se coucher sur le parquet comme des chiens domptés devant leur maître leur semblait un surcroît d'humiliation inutile. L'un d'eux fit mine de protester.

— Allons, allons, nous allons nous séparer contents les uns des autres ; au dernier moment vous n'allez pas me forcer à faire le méchant.

Et, d'un geste d'une lenteur fort bien calculée, il braqua son arme sur le récalcitrant. C'était, cette arme, un fusil dont le canon semblait d'une grosseur inusitée. Aussi l'essai de résistance fut-il arrêté net. Docilement, les quatre hommes s'agenouillèrent, puis s'étendirent de toute leur longueur sur le parquet, le visage dans la poussière :

— Pas comme cela, déclara le bandit ; vous vous relèveriez trop facilement. Mettez-vous sur le dos.

Avec des contorsions comiques, les quatre hommes se retournèrent. Alors le bandit se déclara satisfait. A pas prudents il recula jusqu'à la porte en tenant toujours ses victimes sous la menace de son fusil. Parvenu au seuil, il fit une brusque volte-face et les employés de la Banque Canadienne Nationale ne virent plus, en se mettant sur leur séant, qu'un vantail vitré qui battait doucement, avec, eût-on dit, l'ironie du bandit lui-même.

Quand ils eurent téléphoné, ils sortirent. Le premier objet qu'ils aperçurent, bien placé en évidence dans le tambour de la porte d'entrée, ce fut le fusil du misérable. A cette vue, un frisson rétrospectif leur parcourut l'échine ; c'était vraiment un instrument qui en imposait. Cependant un des employés, l'ayant pris d'une main prudente — on ne sait quel piège pouvait se cacher dans cet abandon d'une pièce à conviction précieuse — s'écria tout à coup, avec un rire qui sonnait ridiculement faux :

— Mais ce fusil n'est pas chargé !

On s'aperçut peu après, en regardant de plus près ce fusil sans cartouches, qu'il s'agissait d'une vieille arme de chasse achetée manifestement dans quelque bric-à-brac, et dont le possesseur, pour lui donner une allure guerrière, avait scié l'un des canons.

Les employés de la Banque Canadienne Nationale sont toujours gênés lorsqu'on les prie de conter ce souvenir de leur carrière...

C'est à Saint-Vincent-de-Paul que j'ai fait la connaissance de l'audacieux et humoriste garçon. Il s'appelait Matte et portait le matricule B 33. Peintre en bâtiment, je crois qu'il aurait toujours suivi le droit chemin de l'honnêteté si ses affaires n'avaient périéclité un jour. Que faire pour ramener la fortune ? Voyant que le travail ne lui réussissait point, Matte décida d'aller chercher là où il se trouvait, l'argent qui fuyait sa bourse. On a vu que, pour son coup d'essai, il avait réussi un coup de maître.

— Je ne croyais pas réussir. Aussi le succès me rendit si heureux que je finis par perdre toute prudence. D'ailleurs, j'étais devenu l'ami d'une belle fille qui entendait mener la vie à grandes guides ; pour lui faire plaisir j'achetai une auto. Ce fut ma perte. On remarqua cette prodigalité, on se demanda d'où je tirais l'argent, on enquêta ; bref, un matin, on vint m'arrêter. Je n'avais plus pour toute fortune que soixante dix dollars, pas même de quoi me payer un bon avocat ; celui qu'on me donna ne valait rien et les Assises m'ont condamné au bagne et à recevoir dix coups de fouet.

Il n'avait que vingt-huit ans et, pour toute espérance, que de voir sa sentence réduite par le ministre de la Justice. Lui qui, avec un vieux fusil sans cartouches avait, en plein jour, osé cambrioler une banque de Montréal, vivait dans la crainte perpétuelle de la strap et du donjon.

Les pilliers de banques formaient d'ailleurs à Saint-Vincent un des contin-

gents les plus forts ; c'est là, au Canada, le délit le plus pratiqué, car il rapporte gros d'un seul coup et présente, somme toute, un minimum de risque. Tous ces méfaits, d'ailleurs, ne se passent pas aussi bien que celui dont Matte s'était rendu coupable ! Par-dessus la frontière les mœurs sanguinaires des gangsters de Chicago ou de New-York ont envahi le pays que découvrit Champlain. Beaucoup de ces spécialistes de l'agression avaient du sang sur les mains.

A Saint-Vincent, il n'y a pas de réfectoire ; chaque détenu prend dans sa cellule ses repas qu'on lui porte dans une sorte de plat en zinc divisé en plusieurs compartiments. J'avais l'habitude, étant employé à la cuisine, de glisser parfois dans les plats de mes amis quelques douceurs supplémentaires. Un jour, j'avais ainsi porté à l'un d'eux quelques morceaux de sucre. Quelle ne fut pas ma surprise, peu après, d'être appelé chez l'officier ! J'y trouvai l'un de mes camarades, un Italien du nom de Valentino :

— C'est vous qui avez détourné ce sucre ? me demanda l'officier.

Comme je cherchais quelle réponse faire, Valentino se hâta de prendre la parole :

— Inutile de dire non. Je t'ai vu, et ce n'est pas la première fois.

Je savais déjà que Valentino « mouchardait », mais ce cynisme me fit voir rouge. Je sautai sur lui et me mis à marteler de grands coups de poings sa vilaine figure de traître. En vain, l'officier essayait-il de s'interposer ; je crois que j'aurais tué l'Italien si deux autres officiers n'étaient venus au secours de leur collègue et, m'ayant maîtrisé, ne m'avaient traîné devant le préfet. Celui-ci m'infligea sept jours de donjon, dont cinq au régime numéro un, c'est-à-dire les mains attachées à la grille de la cellule.

— Je ne regrette tout de même rien, déclarai-je en quittant le bureau ; au moins j'ai corrigé un lâche et vengé mes camarades.

Valentino, matricule 8662, n'avait pourtant rien de ce qu'il faut pour se poser en défenseur du règlement et en champion de la vertu ; pillier de banques lui aussi, il était de ces hommes redoutables dont j'ai dit qu'ils avaient du sang sur les mains. Il faisait partie d'une célèbre bande dont tout le Canada eut à souffrir. Le chef en était un certain Jony Frank, un des personnages les plus mystérieux et les plus terribles de Montréal. Jony Frank, en vrai personnage de roman policier menait une double vie que seuls connaissaient les hommes du « milieu » canadien. Officiellement il était un des gros propriétaires de la ville, où des pâtés entiers d'immeubles lui appartenaient et avait pour amis les plus hauts magistrats de la cité, juges, avocats, chefs de la police ; mais, sous ce masque brillant, se cachait un bandit rapace et sans scrupules qui avait réussi à monnayer au profit de tous les mauvais garçons les hautes relations dont il se targuait. Il ne s'entreprenait aucune opération sans qu'on allât préalablement s'entendre avec Jony et se

concilier ses d'avance qu'il vous assurait qu'il ne lui était restation, ma l'affaire finiss Grâce à lui l'enchantement.

C'est ainsi que Valentino, Serafini, et un gangster, vinrent à l'automobile d'porter cent so quatre million sement de ce plein jour, le voiture dans Montréal est que de camb avec les passa seours, se p secondes, pe tier ; les rôles et l'on s'était vergure, un J science que d doute dans les su que le tra heures ; l'itin bien choisir le

Un endroit la rue Ontario taine longueu d'où pourrait

III (1).

Potences.

HANDS UP !

Sans prendre la peine de regarder l'homme qui leur adressait cet ordre brutal, les quatre personnes qui composaient à cette heure creuse de la journée tout l'effectif de la Banque Canadienne Nationale de Montréal, levèrent les mains avec ensemble. Devant eux se tenait fièrement un individu flegmatique qui braquait sur

(1) Voir Police-Magazine n°s 205 et 206.



MAGNE S LES GES

t le plus
présente,
méfaits,
lui dont
frontière
go ou de
amplain.
aient du

; chaque
ul porte
urs com-
à la cui-
nis quel-
rais ainsi
e. Quelle
pelé chez
n Italien

demanda

entino se

st pas la

t, mais
ui et me
a vilaine
de s'in-
si deux
collègue
avant le
on, dont
ins atta-

concilier ses bonnes grâces ; il se faisait promettre d'avance quarante pour cent du butin présumé et vous assurait en échange de rendre la Justice favorable, il ne lui était pas toujours possible d'empêcher l'arrestation, mais, après un bref séjour en prison, l'affaire finissait toujours par s'arranger à l'amiable. Grâce à lui les sentences s'adouçissaient comme par enchantement.

C'est ainsi que quatre des pires bandits de Montréal, Valentino, ses trois compatriotes Gambino, Nieri et Serafini, et un certain Morel, ancien détective devenu gangster, vinrent un jour lui proposer une affaire magnifique. Il ne s'agissait de rien moins que d'attaquer l'automobile de la banque d'Hochaluya qui devait transporter cent soixante-quinze mille dollars — près de quatre millions et demi de francs — à un autre établissement de crédit. Le coup devant se pratiquer en plein jour, le plan en fut mûrement établi. Arrêter une voiture dans une rue d'une ville aussi peuplée que Montréal est évidemment une opération plus difficile que de cambrioler une banque car il faut compter avec les passants, toujours possibles, qui appellent au secours, se précipitent au téléphone et, en quelques secondes, peuvent alerter tous les policiers d'un quartier ; les rôles avaient donc été soigneusement préparés et l'on s'était adjoint, pour cette action de grande envergure, un Juif du nom de Stone, aussi noir de conscience que de cheveux. Par des complices logés sans doute dans les services intérieurs de la banque on avait su que le transfert devait s'effectuer le matin, à dix heures ; l'itinéraire étant également connu, il suffisait de bien choisir le point d'attaque.

Un endroit se montra particulièrement propice ; là, la rue Ontario traverse un petit tunnel ; sur une certaine longueur il n'y a donc ni maisons ni magasins d'où pourrait sortir des gêneurs ; de plus, il est facile d'isoler ce coin de la grande cité, tous les câbles électriques et téléphoniques étant réunis pour la traversée du tunnel en faisceau qu'il suffisait de couper. C'est ce qui fut fait quelques minutes seulement avant neuf heures par deux des membres de la bande équipés et déguisés en ouvriers électriciens. Par la même occasion, de deux coups de pince, ils coupèrent aussi les fils du tramway pour ne pas courir le risque de voir survenir un de ces

Les bandits avaient la tête enveloppée dans une espèce de sac de toile percé de deux trous pour les yeux.

véhicules bondés de voyageurs au moment où apparaissait l'auto chargée du trésor convoité.

Quelques instants plus tard une auto, à toute allure, dévalait la rue Ontario ; c'était la voiture de la banque. Le chauffeur, pour éviter les attentats possibles, avait précisément l'habitude de conduire à toute allure. Tout à coup, il aperçut de loin un obstacle mal défini qui semblait barrer la rue à l'entrée du tunnel ; il ralentit pour se rendre compte de ce qui se passait et, parvenu à quelques mètres du passage suspect, il vit qu'il s'agissait d'une demi-douzaine de fils barbelés tendus en travers de la voie. En un éclair il comprit que des bandits l'attendaient embusqués dans l'ombre et, sans hésiter, il tenta de faire une mine en arrière. Il n'en eut pas le temps. Cinq hommes, revolver au poing ou braquant des carabines avaient jailli de l'abri du tunnel et entouraient la voiture.

L'un d'eux, — c'était Stone le Juif — sauta sur le marchepied et, mettant son browning sous le nez du chauffeur, lui ordonna de stopper, puis de lever les mains. On eût dit une bande de fantômes se démenant autour de l'auto, les bandits ayant tous la tête enveloppée dans une sorte de sac de toile grise percée seulement de deux trous pour les yeux.

— Donne la clef, commanda l'homme au browning. Le chauffeur s'exécuta. En même temps, comme il avait la main baissée, il tenta, lui aussi, de saisir son revolver, mais Stone veillait :

— Ne fais pas l'idiot, dit-il ; tu n'y gagneras rien et nous aurons l'argent tout de même.

Docile, le chauffeur releva le bras. C'est à cet instant qu'un coup de feu claqua derrière le Juif. Cependant que celui-ci se retournait pour savoir qui venait de tirer et se défendre à l'occasion contre une attaque inattendue, le malheureux employé de la banque glissa lentement de son siège : une balle lui avait troué la tête :

— Mais qu'y a-t-il donc ?... Que se passe-t-il ? demanda Stone en n'apercevant dans la rue que ses complices.

Ceux-ci, occupés déjà à ouvrir la voiture et à s'emparer du trésor, n'avaient pas le temps de lui répondre. Stone vit seulement Valentino qui tenait encore sa carabine fumante à l'épaule :

— Pourquoi as-tu tiré ? interrogea le Juif.

L'Italien esquissa un ricanement : — Ne t'en fais pas, répondit-il.

Au même instant, Stone vit l'arme de son complice se tourner vers lui :

— Mais tu es fou ! eut-il le temps de crier encore.

Le coup de feu le surprit avant qu'il ait eu le temps de faire un bond de côté. La balle de Valentino l'atteignit en pleine poitrine. Il tomba sur le capot de la camionnette et, à son tour, glissa sur le pavé.

Que faisait Valentino ? Il supprimait simplement l'un des aspirants aux dollars, pour que la part des survivants fût plus forte. Peut-être aurait-il poursuivi sa terrible besogne si une rumeur alarmante n'avait commencé à courir dans la rue. Quelques passants avait, de loin, assisté à la scène ; les habitants des immeubles les plus proches avaient perçu l'écho des détonations ; la panne du téléphone et l'inexplicable arrêt des tramways avaient alerté tout le monde. Déjà on devinait au loin la trompe impatiente des motocyclettes policières.

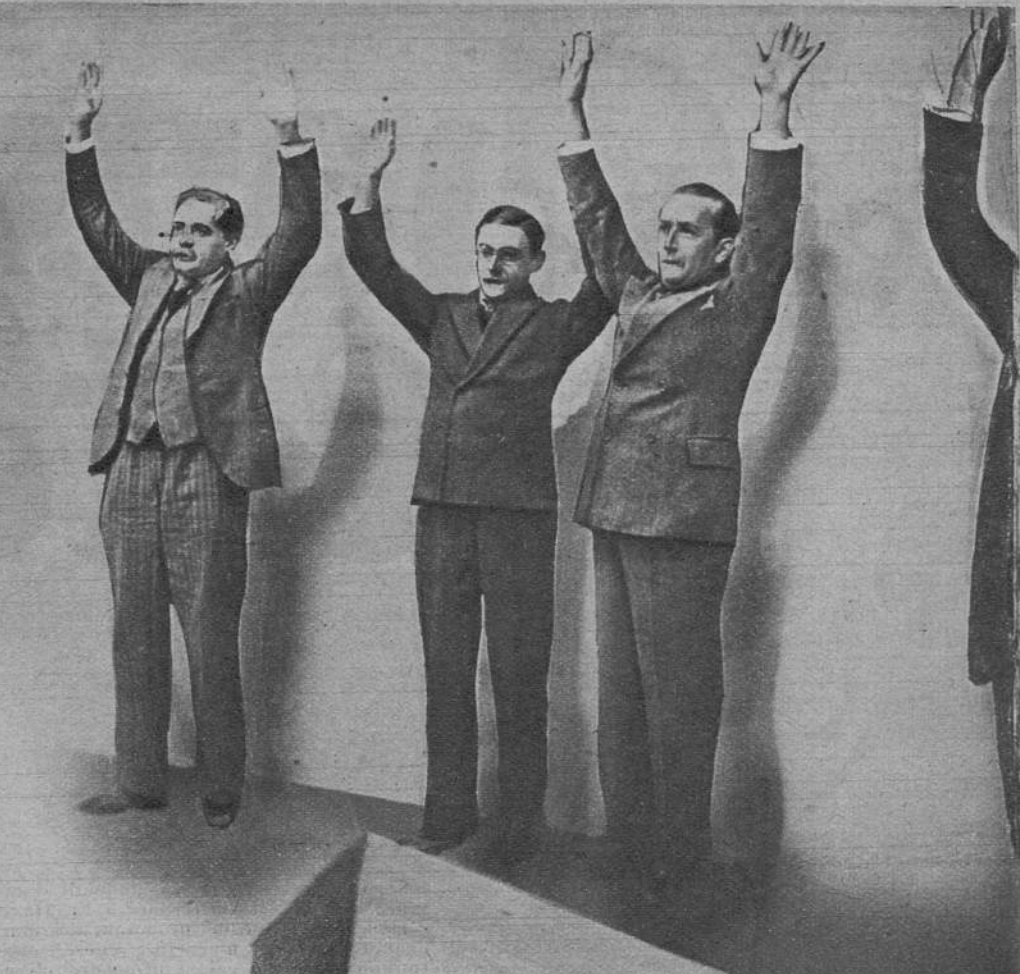
— Sauve qui peut ! L'affaire n'avait pas demandé plus de sept minutes.

Quand la police arriva sur les lieux de la tragédie, elle n'y trouva plus qu'une auto vide, deux hommes morts et, jetés sur le pavé par quelques-uns des fugitifs, des masques de toile noire.

Malheureusement Valentino n'avait pas prévu que sa victime les dénoncerait. Lâchement, il avait abattu Stone par derrière ; c'est grâce à Stone que Valentino et ses acolytes allaient être, deux jours plus tard, arrêtés.

On ne pense jamais à tout. Stone, dans un coin d'une de ses poches, avait oublié un petit morceau de papier, que ses vêtements, fouillés, livrèrent. Sur ce chiffon roulé en une boule minuscule avait été griffonné au crayon un numéro de téléphone. C'était plus qu'il n'en fallait pour faire découvrir toute la bande. Au numéro indiqué, on trouva en effet... le domicile de Jony Frank ! Tout d'abord il y eut des hésitations ; le gros monsieur qu'était Jony Frank, ami de tous les magistrats, presque intime avec le chef de la police, pouvait-il être en relations avec de pareils coquins ? Les inspecteurs en référèrent à leur chef, qui prit aussitôt une mine soucieuse. Mais l'affaire, cette fois, était trop grave pour être étouffée :

— Il me semblait depuis longtemps, dut avouer ce haut fonctionnaire, que l'activité de Frank s'exerçait dans certains domaines



Les quatre employés de la Banque Canadienne Nationale levèrent les mains avec ensemble.

louches, assurément. Et, craignant pour lui-même, il ordonna de pousser l'enquête à fond.

Durement cuisiné, Jony Frank, dont l'énergie était toute de façade et tenait seulement à l'assurance où il était que, en raison de ses relations, il n'aurait jamais de comptes à rendre à la Justice sur ses affaires personnelles, Jony Frank se troubla, se coupa, finit par lâcher un à un les noms de quelques-uns de ses complices. On finit par reconstituer toute l'affaire et, le surlendemain seulement de l'affaire de la rue Ontario, des inspecteurs se présentèrent au domicile de Valentino. Celui-ci se trouvait en compagnie de sa femme ; tous deux jouèrent parfaitement l'étonnement, mais les aveux de Jony Frank écartaient toute espèce de doute. D'ailleurs la perquisition faite aussitôt ne tarda pas à donner ses fruits. Tout d'abord on trouva dans un carton un coupon d'étoffe noire singulièrement découpé :

— Qu'est cela ? demanda-t-on à Valentino.

— Vous le voyez, de l'étoffe. — Et à quoi a-t-elle servi ? — J'en ai fait des tabliers, assura sa femme.

— Des masques aussi, peut-être. Et, tirant de sa poche les masques abandonnés sur le théâtre du combat, le commissaire enquêteur en retrouva la place exacte dans le coupon d'étoffe noire.

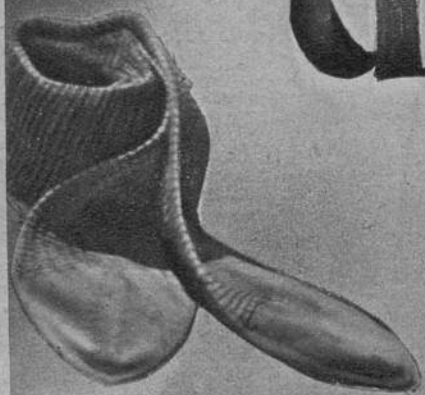
Forts de cette preuve, contre lesquelles ne pouvaient rien les dénégations les plus acharnées, les enquêteurs sondèrent les murs. Une tapisserie attira dès l'abord leur attention ; on l'arracha, le mur présenta des traces suspectes de plâtre ; frappée, la place rendit le son du creux ; on descella quelques pierres et la liasse entière des

FRENCHY.

(Suite page 11.)

Il y eut dans la foule un cri de terreur... Au même moment, Frank et Morel venaient de tomber dans l'au-delà.

Les Chaussettes de Coton



L'INGÉNOSITÉ que déploient les espions lorsqu'il s'agit de cacher aux polices indiscrètes les secrets qu'ils découvrent et qu'ils envoient aux États-Majors étrangers, a été maintes fois admirée. La dissimulation constitue la méthode unique de l'espion, mais cette dissimulation prend des formes si variées et parfois si étranges qu'elle nous étonne toujours et nous émeut craintivement. N'arrivera-t-il pas un jour que l'habileté d'un espion laissera notre perspicacité en défaut ?

Et c'est avec ce sentiment que je retrouve aujourd'hui le dossier de Paul Van K... Il m'est interdit de donner son nom. Paul Van K... arrêté le 23 février 1917 à Paris, sous l'inculpation d'espionnage, fut condamné le 18 octobre 1918 par le 3^e Conseil de guerre de Paris à dix ans de travaux forcés et à vingt ans d'interdiction de séjour. Sa peine est aujourd'hui purgée, — l'interdiction de séjour ne figurant qu'à titre de peine accessoire — et nul ne sait si une vie honnête n'a pas définitivement effacé les crimes dont il se rendit coupable à notre égard.

J'ai là son dossier, sous mes yeux, dossier qui serait banal s'il ne témoignait justement de ce génie d'invention dont je parlais tout à l'heure. Chaque ligne évoque un souvenir.

« Recruté par le service de renseignements allemand en Hollande, disent les premières lignes, Van K... devait se rendre d'abord en Suisse, puis en France où il était chargé de visiter certains ports pour signaler les entrées et sorties de bateaux. Il devait signer sa correspondance d'agent du prénom de Jean ».

Van K... était ce que l'on appelle « un homme sans apparence ». Il paraissait timide à ceux qui le voyaient pour la première fois. Exagérément craintif, à ce point qu'il ne demandait point un renseignement à un étranger sans rougir, il faisait preuve pourtant d'une audace réfléchie et tenace. Civilement, — je veux dire avant qu'il eût attiré l'attention du S. R. allemand, — il s'occupait de com-

merce, en ce sens qu'il vagabondait d'une ville à l'autre, d'Amsterdam à La Haye, d'Haarlem à Nimègue, proposant des marchandises qu'on n'achetait guère, mais toujours heureux, car, d'un naturel observateur, il s'occupait à classer les curiosités naturelles des pays qu'il traversait selon leur ordre d'apparence et de caractère, et il se proposait d'en offrir un jour la description méthodique à un éditeur secourable.

Ce fut cela, sans doute, qui attira sur lui l'attention des officiers allemands, lesquels jouissent d'une réputation de connaisseurs d'hommes qui, d'ailleurs, est peut-être surfaite.

Quoi qu'il en fût, enrôlé dans le service, Van K... n'eut plus qu'à préparer son départ pour la France. Il réfléchit longuement et, ayant étudié les difficultés qui l'attendaient, il résolut de se lancer dans l'aventure comme un taureau dans un potager, conseillé du reste en cela par les membres les plus avertis de l'État-Major.

— Les Français, lui dit-on, qui sont par ailleurs un peuple intelligent, ont un grave défaut : ils ne se méfient jamais de ceux qui se disent leurs amis. Commencez donc par le commencement et faites ce qu'il faut pour répondre à leur confiance.

(Ces propos ne sont pas imaginés, ils furent rapportés dans les circonstances que l'on trouvera plus loin et qui constituent en quelque sorte le point important de l'histoire).

Van K... fit donc ses malles, quitta la Hollande par la frontière allemande, entra résolument en Suisse, et, un jour, souriant d'un air un peu gêné, se présenta à notre ambassade de Berne et dit au secrétaire qu'on chargea de le recevoir :

— Je suis un espion allemand. Ces sortes de confidences provoquent toujours des réactions, mais le secrétaire n'en fut pas stupéfié. Depuis le début de la guerre, il ne se passait guère de journée que notre ambassade de Berne ne reçût la visite de pseudo-espions allemands qui, la plupart, n'étaient que de pauvres diables s'efforçant d'escroquer une somme d'argent plus ou moins forte en échange de renseignements vagues ou faux. Le secrétaire confia Van K... au chef de service du dépistage qui, avisé et sceptique, déclara qu'il ne suffisait pas de se dire espion allemand pour recueillir des faveurs — il croyait bien deviner ce que le visiteur recherchait — et qu'il fallait d'abord le prouver.

— C'est bien simple, répondit Van K... très calme, à son aise, aussi simple que s'il venait proposer des fixe-chaussette ou des bretelles élastiques sans caoutchouc, les Allemands m'obligent à venir en France pour leur fournir des renseignements. Ma situation chez eux ne me permet pas de refuser, toute ma famille est entre leurs mains, mais je les hais autant que j'estime les Français. Voilà tout.

On le questionna longuement, mais avec une bienveillance qui sans doute le trompa, à moins que réellement on n'eût pas été trompé par son air si « comme il faut », si inoffensif. Les cheveux rares, l'œil pâle et d'un bleu ingénu, le nez presque retroussé et la bouche légèrement entr'ouverte par un sourire enfantin dans une barbe d'universitaire négligé, il écartait la méfiance et offrait tous les traits distinctifs de la sincérité. Pendant qu'on l'interrogeait, on visitait discrètement ses bagages sans rien y trouver d'inquiétant.

On le renvoya donc à l'hôtel en le priant aimablement de se tenir à la disposition des autorités françaises. Deux jours après on le convoqua. C'était pour lui apprendre que l'on autorisait son séjour en France à condition qu'il consentît à communiquer à qui on lui désignerait les renseignements qu'il enverrait en Allemagne, et en même temps ceux qu'il pouvait tirer des agents allemands avec qui il entreprendrait des relations, ou qu'il surprendrait lors de ses voyages à Berlin ou ailleurs.

Rien ne parut pouvoir lui être plus agréable. Il remercia ces Messieurs de leur bonté et se laissa aller jusqu'à verser des larmes de reconnaissance. Puis il partit, libre, ou du moins en apparence.

Peut-être prenait-il trop au pied de la lettre les dogmes de l'État-Major et supposait-il les Français plus confiants et plus simples encore qu'on ne le lui avait dit parce qu'ils l'avaient accueilli avec bienveillance. Il faut se méfier des idées trop générales que l'on se fait sur les peuples vis de l'étranger et qui ne sont presque toujours que des lieux communs utilisés pour la présentation de personnages comiques au théâtre ou dans les romans. Peut-être aussi savait-il qu'il serait surveillé, mais se fiait-il à son habileté pour dépister les agents français qu'il n'estimait pas à leur juste valeur.

On le laissa parcourir la France et il montrait une intrépidité et une ardeur recommandables, courant d'un port de mer

à l'autre, à l'appareil photographique et lorgnette au côté, rôdant sur les quais de Boulogne, du Havre, de Rochefort, de Bordeaux, de Toulon, griffonnant des notes sur un carnet de poche. Un jour, on l'arrêta sur la côte bretonne, il fut retenu deux jours à la gendarmerie et relâché sans qu'il songeât à s'en étonner.

On le suivait discrètement, mais il faut bien avouer que, signalé partout, il se conduisait ainsi qu'il l'avait promis. Toutes ses notes, communiquées par lui à la Sûreté Générale ne devaient point affoler l'État-Major allemand, elles ne portaient que des renseignements connus depuis longtemps, à moins qu'ils ne fussent absolument erronés. En revanche, nous ne découvrions pas plus d'intérêt aux documents qu'il nous transmettait. Ils manquaient de précision ou de nouveauté. Néanmoins, nous les recevions toujours avec gratitude.

Ce fut au troisième mois de son séjour en France que la Sûreté Générale s'occupa sérieusement de lui.

En effet, pour que l'État-Major allemand continuât à lui accorder sa confiance, il fallait bien qu'il eût quelque raison. Ou bien il était décidé à entretenir dans nos frontières un agent sans valeur ou bien il recevait de Van K... des communications que celui-ci ne soumettait pas au jugement des agents du contre-espionnage français.

La surveillance se resserra autour de lui. La correspondance ou les colis qu'il recevait fréquemment ou les colis qu'il recevait fréquemment étudiés, tout cela sans résultat. Cependant, on sut, par des recoupements, qu'une arrivée de troupes sénégalaises en France, dans un port où justement il se trouvait, avait été signalée à l'Allemagne. On lui tendit un piège. Un événement faux, — naufrage d'un transport méditerranéen — fut porté à sa connaissance par un personnage qui pouvait être de bonne foi. Trois jours après, la nouvelle parvenait en Hollande.

Ainsi, les faits se précisaient. Il y eut mieux.

Un jour de janvier 1917 à Paris, Van K... sortit de chez lui, un petit paquet à la main. Il se promena un instant par les rues, entra dans le métro à la station Opéra, tenant toujours son paquet. Quand il sortit un peu plus tard, à la station de la République, ses mains étaient vides. Malheureusement, dans la bousculade des entrées et des sorties de wagon, l'agent qui le filait ne vit pas l'individu à qui il avait remis son paquet.

Cette fois, on possédait trop de présomptions sur la malversation de ses actes pour qu'on ne l'arrêtât pas à la première occasion. Celle-ci se présenta le 2 février. Ce jour-là, Van K... sortit de chez lui, un paquet à la main. Il ne fit que quelques pas, entra dans un hôtel voisin du sien, échangea quelques mots avec le portier, lui remit le paquet, recommandant de le donner à telle personne qui viendrait le demander... et deux mains fermes le saisirent aux poignets. Van K... était arrêté et le paquet saisi.

Van K... dit simplement :
— En voilà une histoire !
Puis il se laissa emmener sans opposer de résistance.

Appareil photographique au côté, il rôdait sur les quais de Boulogne, de Rochefort ou de Toulon.



Le Baigne dans les Neiges

(Suite de la page 9.)

billets dérobés à la Banque Canadienne Nationale apparut.

J'ai vu, à la prison de Bordeaux, non loin de Montréal, une partie du dénouement de cette retentissante affaire. Sérafini et Gambino avaient été pendus déjà, Davis et Valentino, condamnés à mort, m'avaient précédé au baigne de Saint-Vincent... Une nuit, à Bordeaux, nous entendîmes de nos cellules un roulement de planches remuées, un claquement de coups de marteau. Nous savions tous ce que cette rumeur voulait dire : le lendemain, à l'aube, Frank et Morel allaient payer à leur tour.

Deux heures s'écoulèrent en effet, puis, au bruit des menuisiers sinistres s'affairant autour du gibet, succéda un piétinement. La foule des invités prenait place dans la cour de la prison. Avec l'aide de quelques camarades, je parvins à me hisser jusqu'à une lucarne, à m'y accrocher aux barreaux... Jamais je n'oublierai un tel spectacle, qu'il ne m'a plus été donné de revoir.

Au centre de la cour s'élevait une haute estrade, de deux mètres cinquante environ, qu'escaladait un escalier de bois dont les six marches menaient à la mort. Sur ce bâti, se dressaient en effet, dos à dos, accolées, deux lourdes potences dont les bras, dans le petit matin, se proflaient en noir sur les murs déjà gris. Deux cordes en tombaient, qui laissaient pendre leurs nœuds coulants prêts à recevoir la proie humaine. Paisible, le bourreau se tenait sous l'un d'eux.

Soudain, il se fit un effrayant silence, que peuplèrent des gémissements. A la porte menant aux cellules des condamnés à mort, Jony Frank et Morel parurent, encadrés de gardes et suivis des quelques personnalités qui, dans tous les pays du monde, ont le funèbre privilège d'accompagner jusqu'à leur dernier pas les criminels qui vont mourir : le sheriff, l'avocat, l'aumônier... Bien qu'il y eût dans l'assistance quelques-uns de ses anciens amis, Jony Frank n'avait pas eu le souci de paraître une dernière fois à son avantage sur la scène de l'actualité. Lamentable, il ne cessait de geindre. Il n'avait eu en fait de courage que celui de refuser le voile de soie noire dont les condamnés au dernier supplice peuvent se recouvrir la tête et qui les transforme en aveugles hallucinants. Toutefois, quand il aperçut les deux potences, il se cacha les yeux dans ses

maines garrottées et se mit à sangloter. De mon perchoir je l'entendis se plaindre encore, en pleurant, de la sentence des jurés. Le fait est que, pour venger en une fois tous les crimes dont il s'était rendu complice et qui l'avaient scandaleusement enrichi, la Cour d'assises avait montré la plus inflexible rigueur. Bien que Frank n'eût pas participé lui-même à l'attaque de la voiture, bien qu'il eût été, au moment du drame, dans le cabinet d'un avocat de la cité, on l'avait condamné à mort comme promoteur du complot. Visiblement, ces jérémiades inutiles agaçaient l'ancien détective Morel qui, lui, faisait preuve de cranerie :

— Voyons, Jony, tais-toi, finit-il par lui dire. Autrefois, tu te croyais un homme. Aucun de nous ne pouvait te faire peur... Eh bien, garde ton courage maintenant qu'il s'agit de mourir et dis-toi bien que de nous tous tu fus le plus heureux dans cette existence : nous risquions notre peau, et toi, tu empochas.

Côte à côte, les deux complices gravirent les six marches fatales. Frank, à la dernière, fut pris d'une défaillance et tomba sur les genoux. On le releva, on lui passa autour du cou la corde. Déjà Morel était prêt pour le dernier saut. Dos à dos, les deux hommes se raidirent l'espace d'une seconde. Alors je vis distinctement le bourreau appuyer de la même main sur deux boutons d'acier placés côte à côte, sur un des montants d'une potence.

Il y eut dans la foule un cri de terreur et je n'aperçus plus que l'estrade du gibet que deux cordes strictement parallèles qu'un léger tremblement agitait encore.

Au même instant, Frank et Morel venaient de tomber dans l'au-delà.

Un long moment, nous restâmes silencieux. J'assistai encore, tandis que s'écoulaient la foule, à la mise en bière ; je vis couper les cordes fatales, je vis se refermer les trappes qui avaient précipité les condamnés dans la mort.

— Tu crois que ça le tue du coup, demandai-je, un peu pâle, à un camarade.

— Tu penses ! répondit-il d'une voix traînante, sans émotion ; ça leur casse les vertèbres, et alors, bonsoir la compagnie. Il paraît que, pendant trois minutes, on fait de beaux rêves et que c'est la meilleure façon de mourir.

... Je jure de ne jamais rien faire pour l'éprouver !

(A suivre.)

FRENCHY.

La surveillance se resserra autour de lui, tous les colts qu'il recevait furent minutieusement étudiés.

Il laissa tremper dans l'eau, pendant cinq minutes environ, le pied de la chaussette qu'il ne cessa de tenir entre ses doigts.

feuille de papier est absolument nette, toute trace de liquide aura disparu. Je viens de vous révéler l'encre sympathique dont tous les espions allemands se servent chez vous, en même temps que la façon dont on la leur fait parvenir : les chaussettes ! Surveillez toutes les chaussettes qui entreront en France...

Il fit une pause, jouissant de l'étonnement qu'il avait suscité, puis il reprit :

— Ce n'est pas tout. Pour faire apparaître l'écriture, il vous suffira de faire dissoudre dans de l'eau froide du permanganate de potasse jusqu'à ce que vous obteniez un mélange ayant la couleur du vin. Vous en mouillerez la feuille de papier et aussitôt pourrez lire la phrase que j'ai écrite tout à l'heure. Gardez-moi jusqu'à ce moment-là, et, si je me suis trompé, vous ferez de moi ce que vous voudrez.

On le pria de s'asseoir dans un cabinet où il fut gardé à vue et, une demi-heure après, le chef lui-même venait le délivrer.

— L'expérience a réussi, dit-il, mais, maintenant que vous êtes entré dans une si bonne voie, il faut nous aider jusqu'au bout. A qui, depuis que vous êtes en France, avez-vous remis des chaussettes.

Van K... comprit alors que le contre-espionnage français valait mieux que ce qu'on lui en avait dit en Hollande. Il passa en compagnie des « ces Messieurs » six heures au cours desquelles il perdit à certains moments son aimable sérénité ; la sueur, bien des fois, perla à ses tempes et souvent le découragement, la peur et aussi la honte remplacèrent son assurance naturelle. Son habileté fondit en présence des réalités, et il fit tout ce qui pouvait le sauver. Cet homme qui, par différents côtés de son caractère, tenait du philosophe, tenait encore plus à la vie dont il espérait des joies. Il savait qu'un homme doit payer d'une façon ou d'une autre toutes les faveurs qu'il demande à la destinée. Il lui manquait ce zèle du cœur, cette abstraction de soi-même, cet esprit de sacrifice qui créent la bravoure des héros, c'est pourquoi, sans aucun doute, nos services jugèrent dangereux de l'utiliser. Il appartenait à cette catégorie d'hommes qui ne se dévouent jamais pour une cause et qui trahissent successivement selon leur commodité. A trois heures du matin, il n'y avait plus rien à apprendre de lui. On le laissa, épuisé, et on l'envoya dormir en cellule avec des paroles apaisantes. Le paquet de chaussettes remis au portier de l'hôtel permit d'utiles recoupements et l'on eut la sagesse de ne pas

procéder sur le champ à de nouvelles arrestations. Nous gagnâmes bien plus à révéler nous-mêmes les secrets confiés à l'encre communicative allemande et cela dura jusqu'au moment où les Allemands découvrirent que leur service de renseignements était faussé.

Van K..., ainsi que je l'ai dit, fut condamné à dix ans de travaux forcés, à l'issue d'une audience qui n'attira pas l'attention du public. On lui adoucit sa peine autant qu'il était possible, car il avait rendu un service qu'un État en guerre ne peut oublier, mais le bien que l'on fait par la contrainte n'excuse jamais le mal qu'on fit volontairement. Il fallait que l'espion fût puni. Il ne se plaignit pas, d'ailleurs, et eut des remerciements pour tout le monde.

Et c'est là, me semble-t-il, un fait historique de la guerre cachée qui n'était point encore connu et qui valait la peine d'être rapporté.

BOISYVON.

LA SEMAINE PROCHAINE

NOUS COMMENCERONS LA PUBLICATION D'UN GRAND REPORTAGE DE

Jacques Zimmermann

Le forçat en liberté

AUX FUMEURS

Vous prouvez vainement l'habitude de fumer en trois jours, améliorer votre santé et prolonger votre vie. Plus de troubles d'estomac, plus de mauvaise haleine, plus de faiblesse de cœur. Recouvrez votre vigueur, calmez vos nerfs, éclaircissez votre vue et développez votre force mentale. Que vous fumiez la cigarette, le cigare, la pipe ou que vous prisiez, demandez mon livre, si intéressant pour tous les fumeurs. Il vaut son pesant d'or. Envoi gratis.

REMÈDES WOODS, 10, Archer Street (1887 B.K.) Londres W

Pourquoi les juges ont condamné Frogé ?

Le 28 juin 1933 M^e Jean-Charles Legrand disait à notre collaborateur Marcel Chabert :

— Le capitaine Frogé veut être jugé par ses pairs, par le Conseil de guerre. On le poursuit en vertu d'un texte qui vise les fonctionnaires indiscrets. Pourquoi cette procédure ? Pour aller devant le tribunal correctionnel. J'y plaiderai que la preuve n'est pas faite, que le capitaine Frogé est la victime de propos suspects tenus par des indicateurs et des espions. On m'écouterait sans bien m'entendre. Après quoi on condamnera...

Cette prédiction que l'éminent défenseur a rappelée encore devant les juges de Belfort s'est très exactement réalisée. Le capitaine Frogé a été condamné.

Cette décision n'a pas surpris, ne pouvait pas surprendre la défense, les amis de Frogé, sa famille, ni même le capitaine Frogé.

Et, cependant, parmi ses amis, parmi ceux qui ont cru, qui croient encore à son innocence, il n'y a pas que des partisans qu'entraînent des raisons de sentimentalité.

Il y a jusque sur les bancs des Parlements et même du Gouvernement des hommes qui ne connaissent que l'affaire et non l'accusé.

Il est juste de dire néanmoins qu'ils ne connaissent pas le dossier, ce terrible dossier qui a fait changer certaines convictions au cours des débats.

Le colonel Picot, l'héroïque président des « Gueules cassées » et qui fut ministre, M. Dormann, le mutilé de guerre qui détint le portefeuille des Pensions, ont affirmé devant le signataire de ces lignes leur conviction de l'innocence de Frogé au cours d'une conférence du commandant Christian Frogé.

La thèse qui a présidé à leur conviction, conviction qui reste, restera toujours peut-être celle de témoins désintéressés et qui peut-être aussi triomphera quelque jour, devant la Justice, est celle d'une machination.

De la Sûreté Nationale ? D'une puissance étrangère ? Ou seulement d'espions de cette nation ? On ne sait guère ! Les trois hypothèses paraissent soutenables.

Il serait injuste et pénible et incorrect aussi de prendre aujourd'hui parti, de tenter une démonstration. Ce qu'on peut dire, ce qu'il faut dire, ce sont les raisons qui ont déterminé la conviction des magistrats.

Ces raisons ne sont pas toujours celles qui peuvent figurer dans l'exposé des motifs du jugement terrible qui a ravi l'honneur d'un officier français. Il est des éléments de conviction qui demeurent, inconsciemment parfois, au fond de la conscience d'un juge.

Il ne saurait être ici question de dévoiler le secret d'un huis clos, ni même celui d'un dossier que protège une loi précise et nouvelle en une telle matière.

Mais notre information est trop sûre pour que nous ne la livrions pas au lecteur, d'autant qu'elle n'est extraite ni du sein des pièces judiciaires, ni du mystère des délibérations des juges.

Toute la première partie des débats avait servi à Frogé. Il se dégageait des éléments apportés à la barre un ensemble de faits troublants. Un agent français avait présenté à la Sûreté un agent allemand désireux de nous servir. L'agent français était Della Torre. L'agent étranger était Geissmann. Geissmann, pour inspirer confiance et rendre des services avait prétendu avoir lu une liste de cinq noms d'espions français. Parmi ces cinq noms, il avait cité celui de Frogé.

Il apparaissait que cette déclaration était suspecte et qu'elle avait pour but de cacher une vraie source d'information en accusant un innocent.

Geissmann avait reconnu avoir fabriqué une fausse lettre adressée à Frogé et paraissant émaner d'un espion étranger. Il avait



Le procureur de la République, magistrat plein de mesure et de talent, porte un beau nom : M. Verdun. (M. P. P.)



Un certain nombre d'anciens combattants jurent admis à suivre les débats. De ce fait, le huis clos ne fut que partiel. M. Mielle, ex-ministre des Pensions, en faisait partie, mais il ne figure pas sur ce document. (F. P.)

même été l'objet de poursuites à l'occasion de ce faux.

N'avait-il pas voulu perdre Frogé ? Cependant, la conviction des magistrats en a décidé autrement. Il faut noter ici un autre phénomène. Le président Dieudonné, en ordonnant le huis-clos, réclamé (peut-on le dire ?) par les démarches de la Sûreté Nationale et du Deuxième Bureau, a voulu s'entourer de garanties. De là la présence d'anciens combattants. Leur opinion à eux aussi a été modifiée par les débats. Doit-on révéler encore que c'est M. Mielle, ancien ministre des Pensions, qui a pris l'ini-



Une vue générale de la salle d'audience avant que le huis clos ne soit prononcé. A gauche : l'intendant Frogé et son défenseur. A droite : l'espion Krauss, accusateur de l'officier français. (M. P. P.)

tiative du communiqué envoyé à la presse et qui témoignait de la correction des débats ? M. Mielle a voulu, non sans quelque inspiration officielle, sans doute, signifier que tout avait été dit aux débats et que la condamnation prévue, escomptée, était dictée par des raisons de justice pure.

Quoi donc avait pu former chez les auditeurs anciens combattants cette certitude sévère ? On savait pourtant que nul d'entre eux n'était hostile à la thèse de l'intendant. On savait aussi que d'aucuns étaient favorables à cette thèse. D'où ce revirement des « jurés officieux » de l'affaire ?

C'est le même motif qui a décidé les magistrats.

Et ce motif, le voici : Le capitaine Frogé jouait à la Bourse. Il

spécialisée. Sous cette apparence d'excuse dont il n'est pas toujours dupe, on lui demande des documents. Le prix sera celui de l'emprunt sollicité.

C'est ainsi que le mécanisme de cette affaire a été révélé par un agent, le maréchal-des-logis de spahis P... Il a même fait connaître le nom d'officiers qui avaient répondu à ces propositions. Le nom de Frogé était parmi ceux-ci.

Autres éléments de conviction ? Le télégramme expédié par Krauss à Frogé et qui a



Voici les deux défenseurs de l'intendant Frogé, M^e J.-C. Legrand et M^e Michaux, arrivant au Palais de Justice de Belfort. (M. P. P.)

été retrouvé à la réception sur la formule de Belfort.

Le fait que Frogé ne recevait pas cette correspondance, sauf cette exception, chez lui, n'était-ce pas pour que sa femme n'eût pas connaissance de ces tractations ?

Le faux fabriqué par Geissmann a abouti à un non-lieu parce qu'il avait pour but de démontrer la culpabilité de Frogé au cas où celui-ci aurait répondu.

Les révélations de Della Torre ? Oui, on a recherché partout à travers l'Europe et jusqu'en Pologne, pour découvrir la retraite de Krauss, des charges contre Frogé. Mais le tribunal et les « jurés officieux » sont convaincus qu'on y a recherché des charges vraies et non des charges fausses.

Il en est ainsi, ont-ils pensé unanimement, de l'autre lettre, la lettre envoyée par une demoiselle Duval, 15, rue Fontaine, et expédiée par Anglade. Opérations qui avaient pour but de démontrer la complicité de Frogé et non de le perdre par une affreuse machination.

C'est là, répétons-le, l'opinion des juges de Belfort et des auditeurs de l'audience. Nous l'exposons en toute objectivité, sans commenter et sans souscrire.

Ce sont les raisons de la condamnation. Les juges, les auditeurs se sont-ils laissés abuser ?

Qui le sait ? Le capitaine Frogé est-il coupable ? Est-il innocent ?

Le jugement qui le frappe n'est pas définitif. L'avenir peut encore lui rendre la liberté et l'honneur.

Ce qui a été tenté d'être dit ici, ce sont les motifs d'une décision et d'une opinion également sincères et implacables.

LOUIS MARS.



L'automobile, encadrée de gardes mobiles à bicyclette, qui ramène l'intendant Frogé à la prison passe devant l'Intendance où l'inculpé avait son bureau. (M. P. P.)

UNE " TERREUR " LANGUEDOCIENNE



Le nommé Camusel (au milieu), se trouvant à Montpellier, dans un bar, voulut empêcher une pauvre femme de chanter. Deux clients s'interposèrent ; Camusel les abattit l'un et l'autre à coups de revolver. L'assassin, aux Assises de l'Hérault, a été condamné à mort. (Fig.)

Bandits tragiques

Il était une heure du matin. Dans Champigny silencieux tout semblait dormir paisiblement. Et pourtant le drame se tramait dans l'ombre et allait éclater dans quelques minutes.

En effet, une puissante automobile, roulant tous phares éteints, s'approchait de la maison occupée par le débitant Richard et sa femme. Puis elle stoppait et des hommes en descendaient.

Des hommes ? Des ombres plutôt. Elles glissaient, ces ombres, le long de la demeure et, sans faire le moindre bruit, elles se livraient à un étrange travail : elles prenaient dans le jardin une échelle posée à terre et l'appuyaient contre la façade de façon à ce que son extrémité atteignit une fenêtre du premier étage.

Et elles montaient, les ombres, à cette échelle. Dans leurs mains étaient des revolvers. Cependant, là-haut, dans la chambre, le débitant Richard s'était brusquement réveillé en sursaut en entendant un bruit insolite.

Le bruit qu'avait fait la fenêtre en s'ouvrant. Alors, dressé sur sa couche, les yeux agrandis par l'épouvante, le malheureux vit trois hommes sauter sur le plancher. Il voulut se lever. C'était trop. Déjà trois détonations se succédaient.

M. Richard roulait sur le sol, mortellement atteint de trois balles dans le ventre. La femme de la victime était, elle aussi, réveillée. Aussi assista-t-elle à la scène atroce sans pouvoir rien tenter pour l'empêcher.

— Pitié ! pitié ! avait-elle pourtant murmuré d'une voix affolée. Un des hommes avait braqué son revolver sur elle et lui avait ordonné brutalement :

— Haut les mains ! Et il l'avait ainsi tenue sous la menace de son arme durant tout le temps que ses complices fouillaient la maison et faisaient main basse sur tout l'argent et les valeurs qu'ils y trouvèrent.

Enfin ils s'en étaient allés, laissant M^{me} Richard littéralement terrorisée et dans l'impossibilité de tenter une réaction immédiate.

Bientôt la puissante automobile qui avait amené les malfaiteurs s'évanouissait dans le lointain.

Tel fut le drame sanglant qui se déroula cette nuit-là à Champigny, drame qui eut une répercussion mornie à cause de l'extraordinaire audace dont firent preuve les bandits tragiques.

D'autres attentats furent d'ailleurs, un peu plus tard, accomplis avec la même inconcevable témérité.

On se souvient par exemple du coup de main opéré en plein jour, à Orgemont, dans la maison du receveur du lotissement. Trois hommes, revolver au poing, pénétrèrent dans le bureau du receveur et, en présence de sa femme et de son fils, s'emparèrent de la grosse somme encaissée ces jours-ci, puis prirent la fuite.

Et personne ne songea à crier aussitôt au secours, tant les témoins de cette scène restaient pétrifiés par l'extraordinaire sang-froid des bandits.

Pas plus que ne songea à appeler, dès la retraite de ceux-ci, M. Bour, propriétaire d'un café-tabac, rue Carnot, à Montreuil, chez lequel un soir, vers vingt-trois heures trente, trois individus firent

irruption, pistolets automatiques en main, et s'emparèrent du tiroir-caisse.

Mais à quoi bon vouloir énumérer tous les attentats, sanglants ou non, qui eurent pour théâtre la banlieue parisienne et dont les auteurs ne purent être identifiés ? La liste en est trop longue et la place nous manque.

Deux des criminels sont maintenant sous les verrous, à la suite d'une longue, minutieuse et difficile enquête...
... Qui commença ainsi.

Dans le courant de l'année, la police de Valence crut avoir mis la main sur une bande de dangereux malfaiteurs dont le dernier exploit en date était le cambriolage d'un magasin de fourrures.

Les inspecteurs de la police de Valence se rendirent au repaire des bandits, mais ceux-ci, sans doute avertis à temps, réussirent à prendre la fuite et à échapper ainsi aux policiers.

Cependant, l'un des membres de la bande, avait, en s'enfuyant précipitamment, abandonné son portefeuille qu'un des inspecteurs ramassa.

C'est grâce à cette trouvaille que la bonne piste fut enfin suivie.

En effet, parmi les papiers que contenait le portefeuille, figurait l'adresse d'un certain Maurice, demeurant à Paris, dans un hôtel de la rue Philippe-de-Girard.

Quelques jours plus tard, l'actif commissaire Belin, de la Sûreté Nationale, chargeait un de ses plus habiles inspecteurs, Yves Le Gall, de rechercher et... de retrouver si possible le dénommé Maurice.

Dès le début, l'enquête s'annonça difficile. Rue Philippe-de-Girard, on ne savait plus ce qu'était devenu ce locataire, parti un beau jour sans laisser d'adresse.

Nullement découragé, l'inspecteur Le Gall continua ses investigations, visitant les meubles louches et les hôtels borgnes, et sa patience fut enfin récompensée puisqu'il retrouva récemment trace du passage de l'homme dans un hôtel de la rue de la Victoire.

Mais, là aussi, l'homme était parti sans laisser d'adresse.

Le policier tenta alors une expérience. Il sortit alors un lot de photographies provenant de l'identité judiciaire, constituant une belle collection de têtes de bandits, et, les tendant à l'hôtelier, demanda :

— Connaissez-vous quelqu'un parmi tous ces gens ?

Le tenancier n'hésita pas longtemps : — Parfaitement, répondit-il, j'en connais un. Tenez voici un de mes clients de passage. C'est justement un ami du Maurice que vous recherchez.

Il se nomme Pierre Loiseau. C'est d'ailleurs depuis peu de temps qu'il a quitté l'hôtel. Mais lui non plus, il ne m'a pas dit où il allait.

L'inspecteur se frotta les mains : Pierre Loiseau était, en réalité, André Juge, un redoutable repris de justice.

Restait à retrouver ledit Juge et son ami Maurice.

Ce qui n'était pas le plus aisé. Avec méthode, le limier reprit ses investigations et, un soir, il découvrit enfin Juge dans un café proche des boulevards.

Les mailles du filet se resserrèrent.

Lorsque le repris de justice quitta l'établissement où il venait de consommer, il ne se doutait nullement qu'il était suivi.

Aussi est-ce sans méfiance qu'il se dirigea vers un bar mal famé de la rue de Bondy, bar réputé pour être fréquenté par certains malfaiteurs.

Dès lors l'inspecteur Le Gall savait où retrouver son homme.

Averti de cette importante découverte, le commissaire Belin décida d'agir au plus vite. Accompagné des inspecteurs Le Gall, Chennevier, Blanc-Garin, Clavel, Garanger et Girard, il se rendit lui-même rue de Bondy et, ayant placé ses hommes en différents points, il attendit qu'André Juge sortît du débit.

Bientôt d'ailleurs la porte s'ouvrit et deux silhouettes apparurent dans l'encadrement lumineux : s'étaient celles de Juge et d'un autre homme taillé en hercule.

Prudemment les policiers les laissèrent se diriger vers le faubourg Saint-Martin puis ils opérèrent un mouvement tournant et, au commandement lancé par le commissaire Belin, ils bondirent.

André Juge eut rapidement les mains prises dans un cabriolet, mais le colosse, bousculant ses assaillants, tenta de prendre la fuite. Malheureusement pour lui un gardien de la paix qui se trouvait à quelques mètres le saisissait à bras-le-corps et le maintenait ainsi jusqu'à l'arrivée des inspecteurs.

Lorsqu'il se vit définitivement maîtrisé, l'homme s'écria :

— Bande de v... !

Puis il ajouta, menaçant : — Vous avez eu de la chance de m'avoir par surprise, parce que, si je vous avais vu venir, je vous garantis que j'aurais fait mouche plusieurs fois !

Enfin, lorsqu'on lui demanda de décliner son identité, il répondit, narquois :

— Je m'appelle Jean Chausse. Profession ? Cambrioleur !

Conduits dans les locaux de la Sûreté Nationale, André Juge et Jean Chausse furent longuement interrogés.

Bien entendu, ils nièrent avec énergie toute participation à l'assassinat de Champigny et à l'attentat d'Orgemont. Mais, mis en présence de plusieurs de leurs victimes, dont M^{me} Richard, ils furent reconnus et, à partir de ce moment-là, ils parurent perdre un peu de leur froide assurance.

D'ailleurs, M. Bour, le cafetier de Montreuil, fut encore plus formel. Malgré la rapidité avec laquelle le cambriolage dont il avait été victime s'était déroulé, il avait eu le temps de reconnaître parmi ses agresseurs un individu connu sous le nom de « Zizi ».

Et, mis en présence des deux hommes arrêtés rue de Bondy, il en désigna un sans hésiter et déclara :

— Voilà « Zizi ».

C'était André Juge.

On voit que la prise effectuée par le commissaire Belin à la suite de l'enquête menée par l'inspecteur Le Gall est d'importance.

Il ne leur reste plus qu'à retrouver les deux autres bandits, connus sous les noms de Claire et Maurice, pour que, sans doute, toute la bande tragique soit sous les verrous.

Alors la banlieue parisienne, qui fut le théâtre, ces dernières années, de tant de crimes restés impunis, retrouvera un peu de tranquillité.

GÉO GUASCO.

FOU, SADIQUE, TRENTE FOIS ASSASSIN !



Matushka, l'homme qui fit dérailler des trains, fou sadique qui menait la plus étrange des doubles vies, est jugé actuellement à Buda-Pest, pour l'attentat de Bia-Torbagy au cours duquel trente personnes périrent. Voici l'extraordinaire dément le jour de son arrestation. (N. Y. T.)

COUPLE D'ENTOLEUSES



Deux femmes, Louise Blomme (à gauche) et Lucie Valatron, s'étaient associées pour pratiquer l'entolage. Louise Blomme, boulevard Saint-Michel, à Paris, racolait des clients de passage ; Lucie Valatron, cachée dans la chambre de son amie, les dévalisait prestement. Au Dépôt...

Quand les malfaiteurs écrivent aux Policiers

UN odieux forfait a ému récemment l'opinion ; il n'a pas encore quitté les mémoires : un misérable, Lucien Romanet, habitant en hôtel rue Riquet, à Paris, avec sa maîtresse, la fille Germaine Marchal, avait sauvagement tué d'un coup de pied dans le ventre sa fillette Lucienne et avait jeté le petit corps dans le canal de l'Oureq. Son abominable crime accompli, l'assassin prit la fuite et durant une semaine les policiers se lancèrent à sa poursuite. Au cours de cette chasse à l'homme, le brigadier chef Goret, de la police judiciaire, pour si extraordinaire que cela paraisse, reçut du criminel de longues missives dans lesquelles il tentait de donner une version différente de son acte inouï.

...Croyez-moi, monsieur le policier, écrivait Romanet au brigadier chef, je n'ai pas tué mon enfant d'un coup de pied. Je l'ai giflée... J'étais fou. Mon amie n'est pour rien dans cette histoire... Je vais d'ailleurs me faire justice...

Comme on se le rappelle, Romanet tint parole. Les lettres qu'il avait écrites n'avaient pas menti sur ce point-là, tout au moins.

Les relations épistolaires entre policiers et malfaiteurs, les premiers lancés aux trousses des seconds, sont plus fréquentes qu'on ne pense généralement et les dossiers de certaines affaires criminelles sont bourrés de ces missives étranges, curieuses, au style cynique. J'ai pu recueillir à ce propos d'intéressantes confidences de policiers. Le récit de l'inspecteur T... que les milieux spéciaux du faubourg Saint-Martin ont appris à redouter commencera cette enquête :

— Vous savez ma spécialité, me dit l'inspecteur T..., et le genre de fréquentations que m'impose ma fonction. J'en connais des mauvais garçons, surtout dans les parages du Sébasto. Nos relations sont très tendues, vous vous en doutez. Nous sommes en guerre, eux et moi. J'ai affaire à des ennemis redoutables, mais je dois convenir que dans le nombre il y en a qui ont du cran, de la bravoure et même une certaine loyauté, oui, je dis bien, de la loyauté. Et cette constatation, qui n'enlève rien d'ailleurs de la crapulerie de ces « messieurs », m'amène à vous parler d'un certain échange de lettres que j'eus avec une « terreur », le Beau Milo, aujourd'hui au bagne pour avoir égorgé sa maîtresse dans un meublé de la rue Saint-Denis, si vous vous rappelez. Après son crime, ce terrible souteneur avait pris la fuite ; je fus chargé naturellement de l'enquête. Trois jours passèrent en de vaines recherches dans ces milieux où le mutisme est de rigueur. Or, un matin, dans mon courrier, je trouvai une lettre du Beau Milo. L'inspecteur T... prend dans son tiroir la lettre suivante que je recopie fidèlement :

Mon vieux Rouquin,

Tu vas en user des paires de godasses à courir après son gnasse. Je t' plains ! Et pourtant j'ai pas quitté le secteur, mais j'ai de bons amiches, comme tu le sais, et je crois bien que tu perds ton temps... D'ailleurs la même que j'ai réglée, c'était un veau. Elle trahissait. Faut de la discipline, nom de D... Alors, pour l'exemple, j'ai du lui rougir le col. Tout ça, ça regarde pas le monde et la police, pas ? Faut en convenir.

J'suis pas un assassin, mais un justicier. Tu m'connais, vieux rouquin, pas mauvais cœur, mais faut pas que les gonzesses fassent des misseloufles.

On est pas du même bord, mais j'te crois sincère dans ton sal métier. J'l'en peut pas. A preuve : viens prendre un verre avec moi au petit bistro de la rue Saint-Julien, tu sais, là où des vrais se réunissent. On causera. Mais vient seul, sans ça, y aura du raisiné.

A la tienne.

MIL0.

— Le vieux rouquin, c'est moi, vous l'avez deviné, me dit l'inspecteur T... qui est très blond.

— Et, bien entendu, vous n'avez pas répondu au défi de cette « terreur », défi qui n'était qu'une plaisanterie ou un piège ? demandai-je.

— Mon premier geste fut de jeter au panier ce poulet. Mais, à la réflexion, je n'en fis rien. Le soir venu, comme j'arpentais le Sébasto, mes pas me portèrent instinctivement du côté de la rue Saint-Julien. Je connaissais bien le petit caboulot fréquenté par Milo. Je passai devant...

— Et Milo n'y était pas, évidemment. — Erreur ! A travers les vitres, je distinguai du premier coup d'œil Milo, les coudes sur le comptoir, devant un verre coloré. Autour de lui, trois individus à mine qu'on qualifie ordinairement de patibulaires. Je ne suis pas plus brave qu'un autre et j'estime que risquer stupidement sa peau par fanfaronnade n'est pas d'un bon détective. Mais Milo avait regardé juste à ce moment dans la rue : nos regards s'é-

taient croisés. Je ne devais plus reculer. Je mis la main au bec de cane et ouvris la porte. Je lus sur la face de Milo une stupeur qui se manifesta par un « M... ! » retentissant. Je m'approchai de l'assassin...

— Et vous l'avez arrêté ?

— Je ne serais pas sorti vivant de l'aventure et Milo nous aurait échappé sans espoir. Je dis simplement : « Je réponds à ton invitation, Milo ! » Il se remit d'aplomb et me demanda : « Seul ? » Je fis un signe affirmatif. « J'ai confiance en ta parole. Patron, un verre pour monsieur ! » reprit Milo. Je bus la consommation... et je partis, laissant Milo et ses compagnons sidérés.

Après un silence, l'inspecteur T... poursuivit :

— Savez-vous que ce geste de bravade, d'une témérité qui vous semble en ce moment vaine, m'a sauvé la vie ? En effet, deux semaines plus tard, un indicateur m'ayant appris que Milo se trouvait dans un meublé proche des Halles, je m'y rendis en toute hâte. J'escaladai l'escalier sombre et tortueux qui menait à la chambre du meurtrier et je frappai à la porte. C'est Milo qui, sans méfiance, m'ouvrit. Lorsqu'il me reconnut, il sauta sur son browning placé sous son oreiller. Je crus que ça allait finir très mal. J'avais armé mon bras, moi aussi, dans la même seconde. Alors quelle ne fut pas ma surprise de voir Milo rejeter sur le lit son revolver en bougonnant : « Non, je ne veux pas te tuer... Tu es un loyal, un gars comme je les aime. Tu as gagné. Je te suis et ne crains rien. » En effet, je rengainai mon arme et Milo me suivit docilement et durant le trajet du meublé au commissariat me parla comme à un copain. Jamais les passants n'auraient pensé en nous voyant qu'un policier emmenait un assassin... Milo était la plus sinistre des canailles, certes, mais dans son milieu il y a une sorte d'honneur, de respect de la parole donnée, un amour-propre spécial. Mais je vous avoue que cette histoire ne peut être donnée en exemple, termina l'inspecteur T... Une fois passe...

Pas un inspecteur de la Police judiciaire ou de la Sûreté nationale qui n'ait reçu des missives de malfaiteurs. On cite le cas du brigadier R... qui entretenant une correspondance suivie avec un échappé du bagne, un certain Brassard, ce forçat qui avait réussi à regagner le continent, faussant compagnie aux gardiens de la Guyanne, s'était réfugié à Paris. Sur de l'impunité, confiant en son étoile, il avait poussé l'audace jusqu'à braver le brigadier R... qui, six ans auparavant, l'avait arrêté. J'ai pu voir une des lettres de ce bagnard échappé aux requins du Maroni. Il écrivait :

On en revient, vois-tu. Et je n'ai pas dit mon dernier mot. J'ai des comptes à régler

et prends garde : si je le rencontre, tu pourras passer un mauvais quart d'heure...

Durant plusieurs mois, le brigadier R... reçut chaque semaine dans son courrier des nouvelles de Brassard qui le mettait cyniquement au courant des vicissitudes de sa vie de forçat traqué. Le policier avait failli le reprendre en deux ou trois circonstances. Mais Brassard semblait se jouer de lui et prenait un plaisir évident à duper son poursuivant. Ce redoutable individu avait demandé dans une de ses lettres au policier qu'il lui soit fait réponse dans la « petite correspondance » d'un quotidien. Le brigadier R..., qui ne perdait pas l'espoir de remettre la main sur son homme, se prêta à cette combinaison et, en termes voilés, un colloque épistolaire s'engagea. Le brigadier R... tenait ainsi en haleine le malfaiteur, avec l'idée de prendre sa revanche. Le hasard devait se charger de mettre un terme à cet échange d'impressions entre un policier et un bagnard évadé. Une nuit, boulevard de la Chapelle, on trouva sur le trottoir, dans une flaque de sang, Jean-Emile Brassard. Il portait deux blessures mortelles à la tête. Règlement de comptes entre gens du milieu. Le forçat n'avait échappé du bagne que pour tomber sous les coups d'un rival.

Mais l'inspecteur S... nous a relaté un fait plus suggestif encore :

— C'est tout récemment. Vous vous rappelez probablement cette vaste affaire de carambouillage de la rue Clignancourt. Je fus un des policiers chargés de l'enquête qui aboutit à l'arrestation de huit malfaiteurs. L'un d'eux, nommé Tabouret, le chef de la bande, semble-t-il, était considéré comme un individu très fort, très rusé. Un matin, dans mon courrier, une enveloppe d'une certaine épaisseur attira mon attention. J'ouvris cette lettre la première : je l'avais à peine dépliée qu'un billet de cinq cents francs et cinq billets de cent francs s'en échappèrent. Vous jugez de mon étonnement ! La teneur de la missive devait mettre le comble à ma surprise. En effet, je lus :

Monsieur l'inspecteur,

Je vous prie de ne pas vous formaliser de ce petit mot. Loin de moi la pensée de vous offenser, mais je connais les difficultés de la vie actuelle et j'estime que tout service doit être rémunéré. C'est pourquoi je me suis permis de joindre à cette lettre une petite somme destinée à vous dédommager de la peine que je vous donne. Je sais combien vous donne de mal l'enquête à laquelle vous vous livrez sur mon compte dans la malheureuse affaire qui me vaut les poursuites de la justice.

J'espère que vous voudrez bien accepter ces quelques billets et vous prie d'agréer, monsieur l'inspecteur, l'assurance de ma haute considération.

Signé : TABOURET.

L'inspecteur S... qui me narre cette aventure ajoute :

— Des sollicitations de ce genre, nous en recevons assez fréquemment. Je sais un de mes collègues chargé d'appréhender un banquier à qui l'offre de cent mille francs fut faite par lettre s'il voulait bien laisser l'inculpé passer la frontière.

Il y a des lettres de malfaiteurs qui n'ont qu'un but : égarer la justice et interrompre les poursuites. Nombreux sont les policiers qui ont reçu une lettre de ce style :

Monsieur le policier,

Je suis un misérable. C'est bien moi l'auteur du crime de la rue d'Auteuil. Depuis que j'ai commis cet affreux forfait, je ne sais plus ce que je fais. Je ne puis survivre à mon déshonneur et, lorsque vous recevrez cette lettre, je ne serai plus de ce monde. Je me serai fait justice. Dans un moment, après avoir jeté ce mot à la poste, j'irai me précipiter dans la Seine. Pour qu'on ne retrouve pas mon corps, j'attacherai à mes pieds une grosse pierre...

Inutile de dire que le signataire d'une telle missive ne donne pas suite, dans la plupart des cas, à son projet de suicide, espérant par ce stratagème suspendre les recherches. Mais les policiers ne se laissent pas prendre à la comédie du remords qui tue. Ils accélèrent les investigations et surprendront l'individu quelques jours plus tard, bien vivant, et tout étonné qu'on ne l'ait pas cru sur parole.

Mais, si presque toutes les lettres de malfaiteurs sont sujettes à caution, de prime abord, ce n'est pas une raison pour les considérer comme sans intérêt. Il en est qui ont dénoué des mystères jugés inextricables. Il y a quelques mois, le brigadier P..., de la Sûreté nationale, recevait une missive ainsi libellée :

Monsieur le brigadier,

C'est un assassin qui vous écrit. Je suis en liberté, la justice s'est trompée, et un autre expie actuellement au bagne le crime que j'ai commis.

Je suis actuellement à l'hôpital Lariboisière ; je suis condamné par les médecins ; je n'ai plus, je le sais, que quelques jours à vivre. Avant de mourir, je tiens à libérer ma conscience. C'est moi qui ai tiré sur l'incassable du faubourg Saint-Denis. Martin est innocent...

Le brigadier P..., qui avait enquêté dans cette affaire, se rendit aussitôt à l'hôpital. L'homme qui s'accusait venait de mourir. Le dossier de l'affaire fut repris et de nouvelles recherches entreprises. Elles devaient apporter la preuve qu'un innocent avait été envoyé au bagne.

ANDRÉ CHARPENTIER.

Action, émotion, angoisse
vous trouverez cela
dans

le Tueur N°2

Grand Roman Policier Inédit Sensationnel
de
Pierre Mac-Orlan
dont la publication
commence aujourd'hui dans

VENDÉMAIRE

Grand hebdomadaire Parisien

0fr.75 le N° En vente partout



CETTE SEMAINE

Mon Ciné-Actualités

consacre son **FILM DU JOUR** au beau film de
KING VIDOR

NOTRE PAIN QUOTIDIEN

Dans le même numéro, vous trouverez en couverture un beau portrait
de
CLARK GABLE,
la vedette d'**UN DRAME A MANHATTAN**
et des **HOMMES EN BLANC**



L'ACCORDEON FRANÇAIS
est en vogue
et le vrai sort des usines
DEDENIS, à BRIVE
Fondées en 1887
Spécialité d'instruments d'amateurs
et de professionnels
RÉPARATIONS toutes marques
CATALOGUE en couleur, franco

Le Code secret de la Route

(Suite de la page 7.)

du mieux qu'elles pouvaient. Les gamines se récrièrent en riant aux éclats.
Ce n'était point elles qui avaient crayonné là cette maison, ces arbres, ce fusil, cette borne et surtout ce chandelier muni d'une bougie et d'un éteignoir.
Les deux inspecteurs échangèrent un regard surpris, examinèrent les images de plus près, et l'un d'eux finit par déclarer à l'autre :

— Veux-tu que je te dise ? Eh bien ! c'est un « tuyau » laissé par quelque rôdeur pour être utilisé par un de ses copains.
« Suis bien mon raisonnement.
« Regarde d'abord où nous nous trouvons. Tout à côté, la caserne dont une façade donne sur le parc, l'autre côté sur la route. De ce côté cette petite avenue avec une borne au coin, il y a là tout au plus deux ou trois pavillons avec jardins... Pas vrai ?
— Oui... Et puis ?
— Alors, voici maintenant comment se lit le message, si tu veux savoir :
« En face de la caserne (le fusil), dans une petite avenue bordée d'arbres et que tu reconnaitras par la borne à l'entrée, il y a une maison isolée. Il faut y pénétrer par derrière (absence de porte sur l'image), mais pas avant la nuit, quand les lumières sont éteintes (chandelier, bougie, éteignoir).
« C'est pourtant vrai ! déclara son collègue émerveillé. Tu es un as, sais-tu bien ? pour déchiffrer ces rébus-là...
Et, le soir même, la bande fut capturée.

R. N.

Primes Gratuites
offertes aux abonnés
de
"Police-Magazine"
habitant la France ou
ses Colonies

Prime n° 1.

Une **mallette "Sport"** (33 x 32,5), moleskine, intérieur imperméable, poignée cuir. Existe en bleu, rouge ou cuir.

Prime n° 2.

Un **porte-mine** en argent contrôlé, longueur 11 centimètres, fonctionne par simple pression du pouce sur la tête du porte-mine.

Prime n° 3.

Un **portefeuille**, véritable maroquin noir petit grain, doublé même cuir, 5 poches dont 1 secrète et 2 cases à timbres (fermé 15/10, ouvert 15/20).

Pour chaque prime, frais de port et d'emballage : 1 fr. 25

(Consulter notre tarif d'abonnements en page 2.)

AVENIR dévoilé par la célèbre voyante **MARYS** 16, r. de Monceau, Paris-8^e
Envoyer prén., date nais., 15 fr. mand. (10 à 19 h.)

VOUS AUREZ TOUS DE BEAUX CHEVEUX
Je possède formule scientifique, souveraine, unique, contre : démangeaisons, chute, pellicules, cheveux clairsemés, gras ou secs, etc. et activer repousse. J'envoie "Gratis et Franco" mon livre précieux de vérité et de bien-être, très documenté sur ces affections qui sont exploitées par trop de charlatans. "Attestations admirables". — Cela ne vous engage à rien, même après avoir tout essayé, écrivez-moi. **Secur HAYDEE, 4 Lec Bourdettes - Saint-Agne, TOULOUSE.**

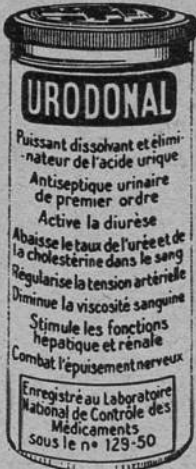


Seins

développés, reconstitués,
embellis, raffermis par les
PILULES ORIENTALES

Bienfaitantes pour la santé, sans rivales pour assurer à la femme la possession d'une poitrine idéale. Flacon 18 fr. 50 franco contre remb. **J. RATIE, Ph. div. 38 N. 45, rue de l'Échiquier, PARIS-10^e. Dépôts : Gênes, Ph^o des Bergues - Avers - Nœi - Bruxelles - Balazac.**

POUR 10 frs



vous pouvez faire une cure d'Urodonal qui prévient, combat et guérit rhumatismes, goutte, névralgies, obésité. C'est l'anti-urique le plus économique.

Toutes pharmacies ou Ét^e Chataignier, 2, Rue de Valenciennes, Paris. Renseignements gratuits.

URODONAL

PRODUIT FRANÇAIS employé dans le monde entier

BON N° 97, P.O. à nous retourner pour recevoir, gratis et franco, l'ouvrage du Docteur Guignot : "Ce qu'il faut savoir pour se bien porter"



MARQUE

DÉPOSÉE

GRANDE MAISON D'AMEUBLEMENT

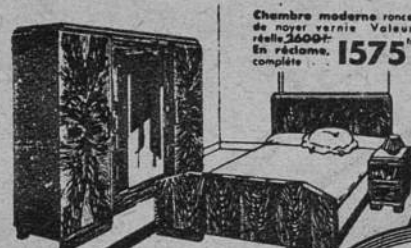
n'a qu'une adresse à Paris

67 BOULEVARD SÉBASTOPOL

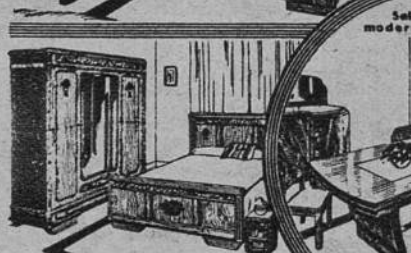
Angle rue Étienne-Marcel

MÉTRO : ÉTIENNE-MARCEL

Succursales : REIMS, "Salle des ventes de l'Est", 78-79, Rue de Vauve LE HAVRE, 25, Boulevard Foch et 187, Cours de la République



Chambre moderne ronce de noyer vernie. Valeur réelle 2500^f. En réclame, 1575^f complète.



Salle à manger moderne ronce de noyer.



Chambre moderne chêne massif. Valeur réelle 1350^f. En réclame, complète, 965^f.



Salle à manger moderne chêne massif. Valeur réelle 1200^f. En réclame, complète, 1095^f.



ALBUM GRATUIT
BON
Nom : _____
Prénoms : _____
Rue : _____
Ville : _____
Dépt : _____

L'achat d'un mobilier est chose sérieuse et il importe que vous n'accordiez votre confiance qu'au seul fournisseur qui vous donne toutes garanties.

LA GRANDE MAISON D'AMEUBLEMENT vous apporte cette absolue sécurité. Un demi-siècle d'existence vous prouve que sa devise, "Jamais un Client mécontent" n'est pas usurpée. Venez donc visiter son exposition ou demandez lui son magnifique album-photographique qui est à votre disposition **GRATUITEMENT**

Tous les avantages vous sont offerts : Livraisons gratuites à domicile dans toute la France. Remise en compte de vos vieux meubles. Garantie sur facture. Remboursement des frais de voyage. CADEAU à tout acheteur.

LES PLUS LARGES FACILITÉS de PAIEMENT



A MES FRAIS

Je vous propose d'étudier ma méthode de traitement par l'ÉLECTRICITÉ qui vous permettra de vous guérir immédiatement si vous souffrez de Névralgies, Débilité et Faiblesse nerveuse, Varicocele, Pertes séminales, Impuissance, Troubles des fonctions sexuelles, Asthénie générale, Arthritisme, Artériosclérose, Goutte, Rhumatisme, Sciatique, Paralysie, Dyspepsie, Constipation, Gastrite, Entérite, Affection du Foie.

Si votre organisme est épuisé et affaibli, si vous êtes nerveux, irrité, déprimé, écrivez-moi une simple carte postale et je vous enverrai **GRATUITEMENT** une magnifique brochure avec illustrations et dessins valant 15 francs.

Écrivez ce jour à mon adresse, **INSTITUT MODERNE, 30, Avenue Alexandre-Bertrand, Docteur S. H. GRARD, BRUXELLES-FOREST, Affranchissement pour l'Étranger : Lettres 1 fr. 50 — Cartes 0 fr. 90**

EN UTILISANT LE...

PETIT COURRIER

de SÉDUCTION

QUI PARAÎT TOUS LES SAMEDIS,

vous trouverez ce que vous cherchez.

EN VENTE PARTOUT : 1 FR. 50

ARTICLES D'HYGIENE EN CAOUTCHOUC

Seuls les véritables Préservatifs "BLACK CAT" en caoutchouc-soie sans soudure, VÉRIFIÉS, CONTRÔLÉS et GARANTIS indéchirables 1 an, sont réputés dans le monde entier depuis des années pour leur SOLIDITÉ et, seuls, ils vous assurent une SECURITE ABSOLUE !

N° 100 « Ivraie ».....Soie blanche fine. La dz. 10.	RECOMMANDÉ : Le N° 114 « LATEX », nouveau préservatif
N° 100 bis « Réservoir ivraie ».....» 11.	donnant toute sécurité malgré son extrême finesse, et le
N° 101 « Velouté ».....Soie rose ext. fine. » 12.	N° 106 « SOIE CHAIR », lavable, d'une solidité incomparable.
N° 101 bis « Réservoir velouté ».....» 13.	CATALOGUE illustré en couleurs (20 pages de photos) de
N° 102 « Naturel ».....Soie brune surfine. » 14.	tous articles intimes pour Dames et Messieurs avec tous
N° 102 bis « Réservoir naturel ».....» 15.	renseignements et prix, joint gratuitement à tous nos envois.
N° 103 « Cristallin ».....Soie blonde superf. » 16.	ENVOIS rapides, recommandés, en boîtes cachetées sans
N° 103 bis « Réservoir cristallin ».....» 17.	aucune marque extérieure qui puisse laisser soupçonner le
N° 104 « Peau ».....Soie peau ext.-superf. » 18.	contenu (DISCRETION ABSOLUE GARANTIE).
N° 104 bis « Réservoir peau ».....» 19.	PORT : France et Colonies : 2 francs ; Étranger : 3 francs ;
N° 114 « Latex ».....Soie laquée invisible » 22.	Contre remboursement (sauf étranger), port et frais : 3 frs.
N° 105 « Banford ».....Lavable extra » 20.	(Bien indiquer votre adresse très lisible et complète.)
N° 106 « Soie chair ».....Lavable supérieur » 25.	PAIEMENTS : Nous déconseillons les envois en espèces et en
N° 106 bis « Supersochair ».....Lavable extra-supér. » 40.	timbres. Adressez mandats-poste, mandats-cartes, mandats-
N° 107 « Égout ».....Lavable d'usage » 45.	lettres, mandats-internationaux ou chèques à la
N° 108 « Crocodile ».....Spécial américain » 30.	MAISON P. BELLARD, HYGIÈNE
N° 109 « Baudruche » extra, 20, 25, 30, sup. 40, 50, 60.	55, rue N.-D.-de-Lorette, 55 - PARIS (9 ^e)
N° 110 « Bout américain ».....Modèle très court » 6.	Maison de confiance, la plus ancienne, la plus connue.
N° 111 « Collection ».....Mod. variés supér. » 25.	Magasins ouverts de 9 h. à 7 h. - Même maison, mêmes articles :
N° 112 « Échantillon ».....Mod. variés extras » 15.	22, rue du Faubourg-Montmartre, PARIS-9 ^e (G ^o Boulevard)
N° 113 « Assortiment Black Cat » 23 mod. différents 50.	
N° 120 « Le Vérifier » appareil nickelé, extensible, indispensable pour vérifier, sécher et rouler les préservatifs... 8.	



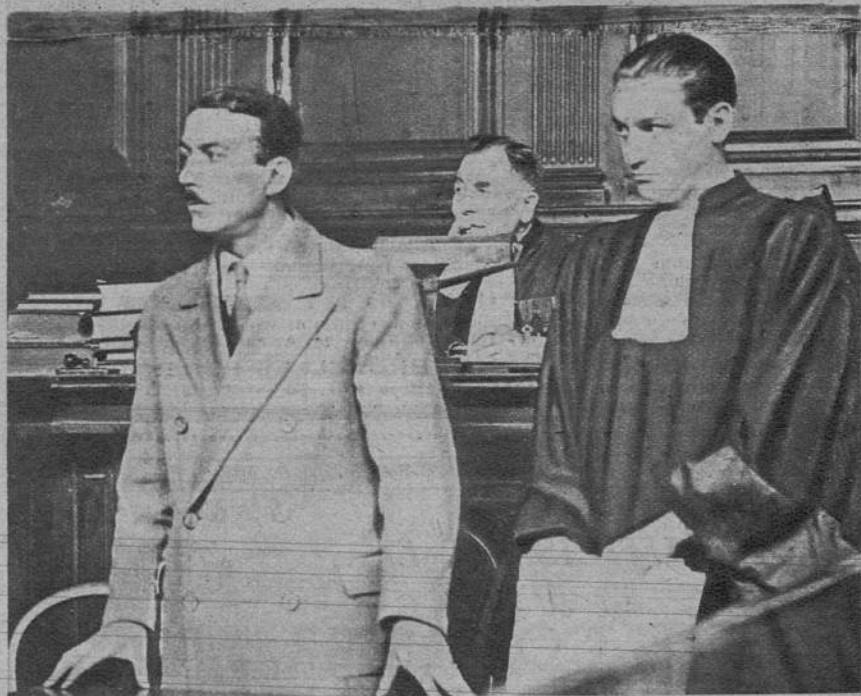
En Espagne, la révolution est terminée, mais on trouve partout encore des cadavres. Pour restreindre les dangers d'épidémie, ces cadavres sont brûlés dans les fours à chaux, nombreux dans les Asturies. Voici un linceul d'homme livré aux flammes dans l'un de ces fours. (Rap.)



Le général Lopez Ochoa a été chargé de terminer l'insurrection dans les Asturies. Les troupes poursuivent les révolutionnaires; beaucoup ont dû se rendre. (Rap.)



A Clichy, le Russe Victor Brix, ingénieur naval, dans un accès de folie mystique, a étranglé sa vieille mère, âgée de soixante-huit ans, pour la délivrer de Satan. Le parricide, avec un calme parfait, s'est constitué prisonnier au commissariat de police. (F. P.)



On sait que l'inspecteur Bonny a poursuivi en justice pour diffamation un hebdomadaire littéraire à tendances politiques qui l'avait accusé de nombreuses fornications. L'affaire a été remise à quinzaine. Voici sur ce cliché l'inspecteur Bonny au tribunal avec son avocat, M^e Lamour. (Rol.)



Albert Dubarry, ex-directeur de La Volonté, a été longuement entendu par la Commission d'enquête au sujet de l'affaire Stavisky. Nous le voyons ici sortir des locaux de la Police judiciaire pour se rendre à la Commission. Deux inspecteurs escortent l'ex-journaliste (à droite). (M. P. P.)



L'affaire Dufrenoy... L'instruction se poursuit. Laborie a affronté sans se départir de sa gouaille des accusations précises. Au sortir du bureau du commissaire, ne plaisantait-il pas avec son défenseur, M^e J.-C. Legrand ? (M. P. P.)



Le roi Boris de Bulgarie, se rendant en train spécial de Sofia à Varna, a pris la place de son mécanicien brûlé par un retour de flamme dans des conditions laissant croire à un attentat. Voici le roi (premier à droite) dirigeant la locomotive. (K.)



Le nommé Marcel André qui tua sa femme au cours d'une discussion après boire a comparu devant les Assises de la Seine. Il a été condamné à cinq ans de prison avec sursis, après une belle défense de M^e Ignace, son avocat. (Rol.)